ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1505 - 9 mai 1997 - prix : 9 F

AU PATRONAT DE FAIRE DES SACRIFICES !

Dites-le avec les candidats de Lutte Ouvrière

Tous à la Fête de Lutte Ouvrière

les 17, 18, 19 mai

M 6189 - 1505 - 9,00 F

SOMMAIRE

Élections

4 – Le programme du PS
– Campagne radio-télévisée

5 – Appel d'Arlette Laguiller
– Profession de foi d'un de nos candidats

6 – Le PCF dans la ligne du PS

7 – Juppé et Jospin contre le « coût du travail »
– Les Verts plus solitaires

10/11 – Les candidats de Lutte Ouvrière

12 – Chevènement, citoyen peu civil
– Calvet déclare forfait

Tribune

6 – Chirac avec Jospin ou sans, du pareil au même

Leur société

13 – Journée d'action des routiers
– Flexibilité
– Michelin

Dans le monde

14 – Espagne : réforme du mode de licenciement
– Guyane : répression

16 – Grande-Bretagne : le retour des Travaillistes

Lire

15 – *Journal de guerre, Journal du métèque* de Jean Malaquais
– *Jacques Prévert, inventaire d'une vie* de Bernard Chardère

La fête de Lutte Ouvrière

8/9 – 17, 18, 19 mai, la fête de Lutte Ouvrière

Les candidats de Lutte Ouvrière

Il y aura donc des candidates et candidats de Lutte Ouvrière dans 321 circonscriptions de 69 départements.

Nous aurions voulu être présents partout pour y défendre le programme, le plan d'urgence pour les travailleurs, qu'Arlette Laguiller avait popularisé lors de la Présidentielle, mais cela dépassait nos possibilités actuelles.

Cela aurait pourtant été nécessaire dans cette campagne politique où tout le monde ment. La droite parce qu'elle réserve la vérité à la bourgeoisie. La gauche parce qu'elle ne sort pas du cadre de la bonne gestion capitaliste. C'est vrai de la gauche PS, mais aussi de la gauche PC, pas moins respectueuse, pas plus contestataire. Son seul radicalisme est de se demander quel serait le maximum dont il conviendrait de taxer les profits ou de quel minimum augmenter le SMIC pour ne pas léser la Bourse, en renvoyant le problème général de tous les salaires à des négociations avec le patronat.

Et pour la question cruciale, majeure, qui conditionne tout le reste, celle du chômage, ils n'ont que des suggestions ridicules, qui ont depuis des années et des années prouvé leur inefficacité.

Des millions de travailleurs et leur famille deviennent des exclus du système et on ne sortira pas de cette situation par les tisanes sédatives de la droite comme de la gauche qui respectent l'essentiel : la part des profits.

Voilà 15 ans, 20 même, que dure la crise née du fonctionnement de l'économie capitaliste. Aidée par les gouvernements successifs, la bourgeoisie a tout fait pour faire supporter le poids de la crise aux classes populaires. On a ainsi appauvri la population laborieuse, décomposé la société, laissé des générations de jeunes des milieux populaires sans avenir et sans espoir.

Cela n'a été possible que parce que la classe ouvrière a été déçue, trompée par les hommes en qui elle avait mis sa confiance et qui l'ont convaincue qu'il fallait respecter les valeurs de la société mercantile.

« *Vive la Bourse* » nous a dit Bérégovoy, « *Vivent les entreprises* » nous a dit Delors, « *Vivent les bénéfices* » nous ont dit Mitterrand et Fabius, exactement comme Chirac et Balladur.

Les prétendus socialistes et leurs alliés prétendument communistes nous ont soumis à l'économie de marché, à la logique capitaliste. Et nous, les travailleurs, nous en avons payé le prix : salaires bloqués, emplois précaires, démantèlement des protection sociales, toute puissance patronale camouflée derrière la soi-disant flexibilité du travail.

Nous ne pouvons pas nous laisser conduire plus bas sans compromettre notre droit à la vie. Il ne faut plus respecter la logique qui permet aux riches de s'enrichir de notre appauvrissement. Il faut prendre sur les profits, sur la richesse accumulée, de quoi préserver les travailleurs de la situation catastrophique engendrée par le chômage.

Voilà ce que nous disons, nous, candidats de Lutte Ouvrière, dans cette campagne.

Nous ne sommes ni des fous ni des rêveurs. Nous disons que la classe ouvrière ne doit pas, ne peut pas accepter de se laisser paupériser.

Nous disons qu'à situation de crise, il faut des solutions de crise.

Il faut que les fausses factures, les pots-de-vin, les magouilles en tout genre derrière lesquels se cache l'enrichissement de la bourgeoisie, soient stoppés. Il faut que soient levés le secret bancaire et le secret commercial. Il faut que chacun puisse comprendre, juger, savoir d'où vient l'argent, par où il passe et à qui il va.

Il faut que tout ce qui rend service à la collectivité, écoles, hôpitaux, transports, communications, énergie, reste entre les mains de la communauté et contrôlable par elle.

Au moment où l'on nous rebat les oreilles avec Internet et les réseaux informatiques, il faut que la population ait les moyens d'être informée, de connaître, de juger le fonctionnement des grandes sociétés et de les contrôler.

La société capitaliste fonctionne au seul profit d'une minorité, il faut que les travailleurs, les consommateurs, les classes populaires réclament leur dû.

C'est pour cela que nous ferons campagne dans ces élections.

(Voir la liste de nos candidats en pages 10 et 11)

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 19 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à « LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE » pour une durée de : .....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,

– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

POUR CHANGER LES CHOSES

Alain Juppé prétend que c'est pour diminuer le chômage qu'il veut « *diminuer le coût du travail* ».

Mais diminuer le coût du travail, cela fait 15 ans que tous les gouvernements, de gauche ou de droite, l'ont fait.

Ils ont diminué les charges sociales patronales, réduit les impôts sur les bénéfices, donné des subventions pour des emplois inexistants.

Et, sous la pression du chômage, le coût du travail a bien plus baissé encore. Quand on perd son emploi, si on en retrouve un il sera moins bien payé. Le jeune qui réussit à débuter est moins payé qu'il ne l'aurait été avant. Et malgré cette baisse du coût du travail, le chômage n'a pas cessé d'augmenter.

Alain Juppé dit aussi, de façon méprisante, que l'État ne pourrait créer que des emplois de fonctionnaires. Mais les fonctionnaires ne sont pas Mme Tibéri, l'épouse du maire de Paris, payée pour un travail inexistant !

Est-ce que les infirmières, les aides-soignantes ne font rien ? Est-ce que les conducteurs d'autobus, de tramway, de métro ou de train ne font rien ?

Est-ce que les instituteurs ne servent à rien ? Est-ce que les ouvriers du bâtiment, qui pourraient construire des milliers de logements populaires si l'État ne distribuait pas son argent en pure perte aux patrons, seraient des inutiles ?

Malheureusement, en face, du côté de l'opposition, Lionel Jospin nous déclare sans rire que contre le chômage – 3 millions de chômeurs rappelons-le, plus 2 millions d'emplois précaires – il ferait embaucher par l'État 350 000 jeunes, en un délai non précisé, et inciterait le patronat à en embaucher 350 000 autres par des aides financières de la part de l'État mieux adaptées, dit-il, que celles d'aujourd'hui.

Autrement dit, Lionel Jospin nous promet de vider un océan de misère avec un dé à coudre et de continuer à offrir des aides au patronat en comptant sur son bon vouloir, comme l'ont fait tous ses prédécesseurs.

Tous ces gens-là ne feront rien contre le chômage. Car il n'y a rien à faire contre le chômage si on ne s'en prend pas aux bénéfices que les grandes entreprises affichent en même temps qu'elles annoncent des suppressions d'emplois.

Les valeurs boursières ont augmenté de plus de 25 % l'année dernière et le mouvement s'est encore accéléré puisque, au premier trimestre de cette année, elles ont encore augmenté de 15 %.

Tout gouvernement, qui ne s'attaquera pas au mur d'argent, fera supporter aux classes populaires cette catastrophe sociale qu'est le chômage.

Rien qu'avec la moitié des profits patronaux réalisés chaque année, on pourrait offrir un salaire décent à tous les chômeurs totaux ou partiels du pays et on pourrait répartir le travail entre toutes les têtes et les bras disponibles pour effectuer des tâches utiles à la collectivité car ce ne sont pas les besoins à satisfaire qui manquent.

Ce sont les travailleurs, les classes populaires qui supportent l'essentiel des sacrifices que la crise provoque. Mais on peut faire payer au patronat, aux possédants, leur part de sacrifices.

Ni le tandem Chirac-Juppé ni Lionel Jospin, soutenu ou pas par le Parti Communiste, ne le feront. Car ils sont tous au service du patronat.

C'est pour que ces choses-là soient dites dans cette campagne que Lutte Ouvrière présente quelques centaines de candidates et de candidats, tous travailleuses ou travailleurs.

Je souhaite que tous ceux qui ont voté pour ma candidature à la Présidentielle renouvellent le 25 mai leur geste en faveur de tous nos candidats et que bien d'autres électeurs en fassent autant.

Arlette LAGUILLER

MEETINGS de soutien aux candidats de Lutte Ouvrière avec Arlette LAGUILLER

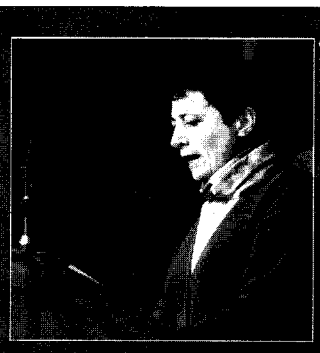

- ***LIMOGES***
  Vendredi 9 mai
  à 20h 30
  Salle J-P-Timbaud
  derrière la mairie

- ***MARSEILLE***
  Samedi 10 mai
  à 16h 30
  Salle de
  l'Alhambra
  340, Bd Chave
  (tramway 68 –
  Arrêt gare de la
  Blancarde)

- ***ANGERS***
  Lundi 12 mai
  à 20h 30
  Centre
  des congrès
  1, place
  Mendès-France

- ***RENNES***
  Mardi 13 mai
  à 20h 30
  Salle de la Cité
  Rue Saint-Louis

- ***LYON***
  Mercredi 14 mai
  à 20h 30
  Bourse du Travail
  Place Guichard
  (Métro : Guichard)

- ***AUXERRE***
  Jeudi 15 mai
  à 20h 45
  Salle Vaulabelle

- ***BELFORT***
  Mardi 20 mai
  à 20h 30
  Centre culturel
  Résidences-
  Bellevue
  Rue de Madrid

- ***STRASBOURG***
  Mercredi 21 mai
  à 20h
  Palais des Congrès
  Place de Bordeaux

- ***TOULOUSE***
  Vendredi 23 mai
  à 20h 30
  Hall 8, Parc des
  Expositions

- ***LES LILAS***
  (6e circonscription
  de Seine-Saint-
  Denis où Arlette
  Laguiller est
  candidate)
  Jeudi 22 mai
  à 20h 30
  Gymnase
  Jean-Jaurès
  (derrière le Fort
  de Romainville)

Les propositions du Parti Socialiste

RIEN CONTRE LE PATRONAT, RIEN POUR LES TRAVAILLEURS

Le Parti Socialiste vient de publier son programme pour les élections, intitulé *Changeons d'avenir. Nos engagements pour la France*. Le changement se limite surtout à un changement de majorité, car de changement de politique, il n'y en a guère!

Les dirigeants du PS se font gloire d'avoir « *exercé le pouvoir pendant dix ans* », et « *fiers des réformes que nous avons accomplies* ». Au nombre de ces réformes, ils n'hésitent pas à citer « *la modernisation de l'économie* », sans rappeler évidemment les dizaines de milliers de licenciements dans la sidérurgie, dans les grands groupes nationalisés et les autorisations de licenciements collectifs accordées au patronat, sans compter les suppressions d'emplois dans les services publics.

Voilà qui pourrait peut-être toucher la bourgeoisie si elle n'était pas déjà au courant. Mais ce n'est pas cela qui peut mériter le respect des travailleurs. Les auteurs de ce programme ont beau affirmer « *Nous reconnaissons aussi nos échecs* » (sans précisez lesquels) et « *nous en avons tiré les enseignements* », leur argument électoral majeur est d'appeler à « *refuser le capitalisme dur* » de la droite!

Mais en quoi le capitalisme serait-il moins dur, moins inhumain, s'il est géré par le PS dès lors que celui-ci ne veut pas le combattre? Le Parti Socialiste, comme la droite, se propose d'être au service du capital, et les mesures qu'il prendrait dépendraient, tout comme aujourd'hui, du rapport de force entre l'avidité patronale et la volonté de se défendre de la classe ouvrière.

La bourgeoisie ne se montrera pas plus reconnaissante qu'elle ne l'est envers les politiciens de droite, qui ont beau la supplier de bien vouloir créer quelques emplois pour que les chiffres du chômage diminuent, pour les aider à se présenter devant les électeurs!

C'est dire que les 350 000 emplois pour les jeunes, que le PS promet de créer dans le secteur privé, en plus des 350000 qu'il s'engage à créer dans le secteur public ne sont pas pour demain. D'ailleurs, dans ce programme électoral, le PS ne s'engage plus, comme Jospin l'avait dit, à le faire en deux ans. Il se contente d'affirmer que c'est « *un objectif* » et il se donne sans doute toute la législature pour le réaliser... Les 3 millions de chômeurs peuvent prendre leur mal en patience!

D'ailleurs s'agit-il vraiment de créer des emplois supplémentaires? On peut en douter. Car le PS précise que ces « *créations* » d'emplois seront financées grâce « *aux sommes considérables* » que l'État dépense déjà « *pour favoriser l'emploi des jeunes* », « *en simplifiant drastiquement ces aides, sans augmenter les dépenses publiques* ».

On ne sait pas non plus pour combien de temps ces jeunes seront embauchés, mais il est bien précisé que ce sera « *la première étape de l'insertion dans la vie professionnelle* », ce qui veut dire que « *ces vrais emplois, payés avec un vrai salaire* » (qui n'est pas précisé non plus) ne seront pas des emplois à durée indéterminée, et que les jeunes retrouveront le chômage au bout.

Droite-gauche, une même politique

Le PS « propose » de « *ramener progressivement la durée légale du temps de travail de 39 heures à 35 heures, sans diminution de salaire* », mais c'est le patronat qui dispose. En effet « *cela se fera par la négociation entre partenaires sociaux, l'État ayant pour rôle de donner le cap et de fixer le calendrier* », calendrier sur lequel le PS ne donne aucune précision non plus.

Le PS se garde bien de s'engager à augmenter les salaires mais il affirme que sa « *première priorité est de libérer du pouvoir d'achat pour ceux qui en ont le plus besoin, grâce à une Conférence nationale sur l'emploi, les salaires et la durée du travail qui relancera la négociation collective* ».

Là encore, ce sont les patrons qui disposeront.

Se mettre à plat ventre devant le patronat et prendre les travailleurs pour des imbéciles à qui on ne se donne même plus la peine de servir des mensonges moins grossiers, voilà ce que le PS appelle « *changer la politique économique et sociale* ».

De peur de déplaire au patronat, le Parti Socialiste en a encore rabattu sur le programme pourtant bien insipide qu'il avait élaboré il y a quelques mois. Il n'est plus question de relever l'impôt sur les sociétés, plus question non plus de supprimer les dégrèvements fiscaux sur les revenus financiers. On ne touchera pas aux profits d'où qu'ils viennent! Et s'il est question d'instaurer « *une contribution plus juste du capital à la solidarité nationale en relevant le barème de l'impôt sur la fortune* », le montant du relèvement n'est pas précisé. Mais on peut être sûr que cet impôt, qui a toujours été purement symbolique, sera relevé, s'il l'est, de façon tout aussi symbolique.

Le PS avait envisagé « l'allégement » de la TVA, cet impôt particulièrement injuste payé à 80% par les classes populaires, mais l'allégement en question se limite désormais « *aux produits de première nécessité* ». Les socialistes au gouvernement ne remettront donc pas en cause la hausse de deux points de la TVA imposée par Juppé il y a deux ans. La « *profonde réforme de la taxe d'habitation* », envisagée un moment, se limite maintenant à l'accroissement de son dégrèvement social. Là non plus les augmentations importantes de cet impôt l'an dernier ne sont pas remises en cause.

C'est dire à quel point les dirigeants socialistes gouverneraient dans le sillage de la politique menée par les politiciens de droite qui consiste à saigner la population laborieuse pour pouvoir continuer à faire des cadeaux au patronat et aux riches. D'ailleurs la droite n'a fait que continuer et aggraver ce que les gouvernements socialistes avaient fait avant elle.

Aujourd'hui, le programme électoral du Parti Socialiste consiste à « proposer » qu'on fasse un tout petit peu l'aumône aux plus pauvres, pour dissimuler le fait qu'on va continuer à pressurer l'ensemble de la population laborieuse.

Dominique CHABLIS

Ne rien imposer aux patrons

Quand le PS affirme vouloir « *remettre l'Homme au centre de l'économie* », il faut lire que ce seront les patrons qui seront « *au centre de l'économie* », car on ne leur imposera rien, absolument rien. Le PS s'engage seulement à parler, à organiser tables rondes, États généraux et autres conférences nationales, « *pour relancer la négociation collective* ». C'est au bon vouloir des patrons que le PS s'apprête à faire appel. Et il leur promet d'alléger encore les charges sociales sur les bas salaires, de consentir des exonérations fiscales aux PME, etc.

Campagne radio-télévisée

FURTIVES IMAGES, FURTIVES PAROLES...

Comme à chaque élection, sans parler du reste du temps, la parole est confisquée par ceux que l'on appelle les grands partis, à savoir le RPR et l'UDF pour la droite, le PS et dans une moindre mesure le PCF pour l'opposition. Les chiffres rendus publics par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), l'organisme officiel censé veiller à ce que l'équilibre, l'équité règne en la matière et qui contrôle le temps d'antenne dont chacune des formations a bénéficié dans les journaux télévisés, ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

Entre le 22 avril et le 2 mai, le RPR a bénéficié de 1h20 sur TF1, 2 h 30 sur France 3. Son compère de l'UDF, lui, n'a eu droit qu'à 42 minutes sur TF1, 45 minutes sur France 2, 43 sur France 3. De l'autre côté, si l'on peut dire, le PS a pu discourir 1h17 sur TF1, 2h48 sur France 2, 1h39 sur France 3. Nettement plus que son partenaire du PCF qui, lui, n'est apparu sur les antennes que 32 minutes sur TF1, 27 minutes sur France 2, et 29 sur France 3. En tout donc 5h03 minutes pour le RPR, 5h44 minutes pour le PS, 2h10 pour l'UDF et 1h28 pour le PCF, si on ne tient compte que des trois principales chaînes.

Ces temps d'antenne n'ont rien à voir avec ceux des autres formations, et parmi elles ceux de Lutte Ouvrière qui a royalement bénéficié de 6 minutes sur TF1, 10 minutes sur France 2 et 2 minutes sur FR3 national. Ils appellent cela le pluralisme, un mot, rien qu'un mot, qui comme bien d'autres masque les privilèges. Les tenants du système en place font la loi; et les lois, ce sont eux, et bien souvent des amis bien placés qui décident de leur mise en œuvre, et il n'y a donc pas à se montrer surpris, et nous ne le sommes pas, qu'ils se donnent la meilleure part.

Il s'agit-là de chiffres hors campagne officielle, celle-ci débutera sur les antennes de France 2 et France 3 à partir du lundi 12 mai. Mais ce même déséquilibre apparaît pour la campagne officielle. Les partis représentés par un groupe parlementaire auront droit à 1h30 pour le RPR et l'UDF, 1h30 pour le PS et le PCF, à se répartir « à l'amiable » par discussion dans chaque camp. A gauche le PS s'est royalement attribué 65 minutes, n'en laissant que 25 à son partenaire le PCF.

Quant aux autres formations, celles non représentées à l'Assemblée nationale, elles ne disposeront que de 7 minutes découpées en 3 émissions, 1 de 3 minutes, 2 de 1 minute rediffusées 2 fois. Soit, puisque ces émissions seront diffusées sur France 2 et France 3, 14 minutes de temps d'antenne.

J.P.V.

Arlette LAGUILLER sera l'invitée :

- **de France-Inter, à l'émission *Question par A + B*, le lundi 12 mai au matin, de 8h 15 à 9h.**
- **de RTL, le 15 mai, à 18h30.**
- **de RMC, le 16 mai, à 7h40.**
- **de France-Inter, le 19 mai, au journal de 13h**

Prenez date, les occasions seront rares.

UN APPEL D'ARLETTE LAGUILLER

Travailleuses, travailleurs,

Lors des élections présidentielles, plus d'un million six cent mille d'entre vous ont, en votant pour ma candidature, soutenu le programme de défense des travailleurs que j'avais présenté et que je continue à soutenir.

C'était, pour le mouvement que je représente, un score considérable : 5,3% du corps électoral, plus d'un électeur sur vingt, mais aussi près des deux tiers, 61% des voix, du candidat du Parti Communiste et 22%, plus d'une sur cinq, des voix de Lionel Jospin, candidat du Parti Socialiste.

Mais cela n'a pas représenté un mouvement d'opinion suffisant pour imposer aux dirigeants de ces partis un programme pouvant protéger vraiment les travailleurs, les chômeurs, les retraités, des méfaits du chômage, de la crise et de la paupérisation qui nous menacent.

C'est pourquoi je vous demande, à vous qui avez voté pour moi aux élections présidentielles, de reporter votre voix sur les candidats de Lutte Ouvrière.

Mais je demande aussi, à tous ceux qui ont été sensibles à ma campagne, mais n'ont finalement pas voté pour moi, de ne pas hésiter cette fois-ci à voter pour nos candidats.

Votre vote sera efficace, car il sera un blâme pour le passé et un avertissement pour l'avenir.

Si tous nos candidats obtiennent une fraction encore plus significative des voix des partis de gauche, cela pèsera sur leur politique s'ils parviennent au pouvoir, cela leur démontrera que les travailleurs ne se laisseront pas décevoir à nouveau. Et la droite saura que les travailleurs ne sont plus prêts à tout endurer. Cela renforcera le courant qui s'est porté vers nous, pour créer un parti réellement au service des travailleurs qui pourra, quel que soit le résultat des élections, agir avec tous ceux qui ne veulent pas se laisser passivement réduire à la misère.

PROFESSION DE FOI D'UN DE NOS CANDIDATS

Nous publions ci-dessous le texte de la «profession de foi» d'un de nos candidats, telle qu'elle sera adressée aux électeurs avant le 25 mai.

Je me présente dans votre circonscription – comme le font plusieurs centaines de candidates et de candidats de Lutte Ouvrière partout en France – sur le programme défendu par Arlette Laguiller.

Ce programme, c'est de supprimer immédiatement et sans exception toutes les prétendues « aides à l'emploi » directes ou indirectes, offertes au patronat : dégrèvements fiscaux, de charges sociales, subventions de toute nature, qui sont paraît-il destinés à favoriser la création d'emplois mais qui n'ont favorisé que la croissance du chômage et celle des bénéfices.

Ces aides représentent au total plusieurs centaines de milliards de francs par an et grèvent le budget de l'État bien plus que les déficits cumulés de la Sécurité sociale et de la SNCF.

Si cet argent n'était pas ainsi dépensé, il n'y aurait pas besoin de fermer des hôpitaux, de laisser des écoles en ruine ou de supprimer des garanties sociales. Avec cet argent, il y aurait au contraire de quoi créer directement tout ce que Juppé appelle avec mépris des postes de fonctionnaires mais qui sont des emplois utiles à la collectivité : dans les services publics, dans les hôpitaux, dans les écoles, dans les crèches et garderies, dans les transports en commun, pour construire des logements populaires, pour améliorer l'habitat et le cadre de vie dans les banlieues. Et aussi pour créer des services collectifs comme des transports en commun gratuits dans les villes. Rien que cela réduirait sensiblement le chômage sans passer par le détour des aides au patronat et surtout de son bon vouloir.

Ce que, il y a deux ans, Chirac appelait « la fracture sociale » s'est encore élargi : les pauvres sont encore plus pauvres et plus nombreux à l'être, et les riches sont encore plus riches.

Si la fracture sociale s'élargit, c'est que les actionnaires des banques et des grandes sociétés industrielles ou commerciales profitent largement de la crise. Les cours de la Bourse ont augmenté de 26% l'année dernière et encore de 15% rien qu'au premier trimestre de cette année. Avec la moitié des profits, on pourrait offrir un salaire décent à tous les chômeurs et répartir alors le travail à accomplir entre toutes les intelligences et tous les bras disponibles. Et cela ferait sûrement moins que 35 heures par semaine pour tous. C'est que le problème le plus grave qui pèse sur la vie des travailleurs, des jeunes comme des moins jeunes, est effectivement celui du chômage.

Mais tous les hommes politiques qui prétendent qu'ils ont des solutions pour réduire le chômage, alors qu'ils se sont succédé au pouvoir depuis 15 ans sans le faire, mentent, les uns comme les autres.

Ils n'ont pas de solution contre le chômage car il n'y en a pas, si on respecte les profits du patronat.

Ils sont paralysés devant ce phénomène qui dépend du fonctionnement même de l'économie capitaliste, de son anarchie, des à-coups imprévisibles de son marché, car ils sont incapables de s'en prendre aux détenteurs de capitaux, aux véritables dirigeants de l'économie.

Tout homme politique, qu'il soit de gauche ou de droite, qui ne dit pas qu'il faut s'en prendre aux profits patronaux pour déplacer le centre de gravité des sacrifices, cherche à faire endurer la situation actuelle aux classes populaires.

Tout homme politique, de droite ou de gauche, qui ne dit pas qu'il faut menacer de réquisition sans indemnité ni rachat toutes les entreprises qui osent procéder à des licenciements alors qu'elles ont le cynisme d'afficher des bénéfices, est un adversaire des travailleurs.

Tout homme politique qui ne dit pas qu'il faut ôter le pouvoir au patronat de décider du jour au lendemain de fermer une usine, qu'il faut rendre publics tous les comptes des grandes entreprises, qu'il faut supprimer le secret bancaire et le secret commercial, est complice de l'aggravation du chômage.

Tout homme politique qui ne dit pas qu'il faut rendre publics les comptes en banque personnels des dirigeants des grandes entreprises, de leurs principaux actionnaires, et qui prétend quand même lutter contre le chômage, est au service du patronat.

Les candidates et candidats de Lutte Ouvrière, au contraire, vous disent tout cela car c'est leur programme, et vous disent aussi qu'ensemble, avec vous, nous pourrons imposer ces mesures.

Arlette Laguiller, lors des Présidentielles, a été entendue. Donnez-nous les moyens de l'être encore plus pour créer les conditions d'un changement du rapport des forces entre les travailleurs et le patronat qui, aujourd'hui, profite cyniquement de la situation défavorable pour les travailleurs induite par le chômage.

(Voir la liste de nos candidats en pages 10 et 11)

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

CHIRAC AVEC JOSPIN OU SANS, DU PAREIL AU MÊME

Les grands partis qui se présentent aux législatives du 25 mai ne sont pas des inconnus. Cela fait des années qu'on les voit à l'œuvre. Tous ont montré ces vingt dernières années, par la politique qu'ils ont menée à un moment ou à un autre au gouvernement, qu'ils étaient des défenseurs des riches et des possédants. Qu'ils se disent de gauche ou de droite, c'est du pareil au même. Ou du même au pire.

Leur programme, qu'il tienne sur un ticket de métro ou sur un dépliant en papier glacé, se résume en un mot : gouverner au service des patrons et en faire baver aux travailleurs.

Le Pen prétend ne pas appartenir à l'establishment. À voir ! Patron lui-même et milliardaire, ce démagogue, ami de chefs d'entreprise et de rentiers, de contremaîtres racistes et de curés intégristes, est un ennemi des travailleurs, pas seulement immigrés.

La droite classique, elle, derrière Chirac qui a choisi d'avancer d'un an la date des élections pour taper plus vite et plus fort sur les travailleurs, annonce la poursuite de sa politique : prélever davantage sur le budget de l'État pour faire davantage de cadeaux au patronat, rogner davantage sur les crédits consacrés à l'école, à la santé, aux transports publics ou au logement.

Si de nombreux notables de la droite renâclent devant Chirac qui a dissout la chambre et convoqué de nouvelles élections, ce n'est pas tellement parce qu'eux-mêmes ou quelques-uns de leurs amis risquent de voir leur mandat écourté. C'est que des sondages et des commentateurs annoncent l'éventuelle victoire des socialistes... et que Chirac semble envisager la cohabitation d'un œil serein. Voilà qui agrémenterait son septennat, de jouer les sphinx au-dessus des partis, comme l'a fait Mitterrand. Et les sales coups contre la classe ouvrière, annoncés de façon à peine voilée, il les verrait bien assénés par un gouvernement socialiste, flanqué de quelques potiches communistes.

Jospin est tout à fait prêt à « prendre toutes ses responsabilités », comme on dit. C'est en prévision qu'il a un programme pareil à celui de Juppé. Les 35 heures payées 39 heures ? Dans deux ans... si les patrons sont d'accord ! Les 700 000 embauches de jeunes ? Dans deux ans... peut-être, ce qui ferait au mieux 350 000 l'an prochain. Soit le nombre de contrats précaires créés par l'actuel gouvernement. Question embauches, Jospin ne promet rien de plus que Chirac. Question licenciements, rien de moins. Aucune interdiction des licenciements chez Renault, Peugeot, Michelin, au Crédit Lyonnais et dans bien d'autres entreprises du privé comme du public. Qu'adviendra-t-il des 5 à 6 millions de chômeurs et travailleurs précaires que compte le pays ? Jospin ne le dit pas.

Le reste de la gauche ne fait que suivre Jospin. C'est lui le chef. Lui ou ses sous-fifres se plaisent à le répéter, surtout à Robert Hue.

Et le Parti Communiste alors ? Il ne s'adresse plus aux travailleurs mais aux « citoyens ». Pour les appeler aux urnes ! Et pour évoquer un vague « mouvement social » en se gardant bien de dire que les travailleurs auront tout autant besoin d'une grève générale contre un gouvernement Jospin-Chirac que contre un gouvernement Juppé-Chirac ! Car si Hue insiste sur les différences entre le programme du PC et celui du PS, c'est pour dire aussitôt qu'il ne fera d'aucun point de son programme une condition pour participer à un gouvernement socialiste. Il est à plat ventre dans les starting-blocks pour Matignon, son programme au vestiaire.

Hier, le PC se ralliait au PS sous couvert d'Union de la Gauche avec programme commun. Aujourd'hui, il se rallie au PS sans programme du tout ! Dans certains endroits, il retire même ses candidats en faveur des partisans de l'ancien ministre Chevènement. C'est paraît-il le pluralisme ! Et demain au gouvernement, on voit mal comment avec ses 10 % au mieux, le PC serait en meilleure position pour s'imposer au PS, si tant est qu'il ait une autre politique, que de 81 à 84, avec 16 %. Alors à tous les travailleurs, et en particulier aux militants et sympathisants du Parti Communiste qui défendent encore les idéaux émancipateurs de leur classe, reste le vote protestataire, le vote de classe qu'ils pourront faire en faveur des candidats de Lutte Ouvrière.

Le bulletin de vote ne changera pas la vie des exploités. Il n'imposera pas au patronat les mesures coercitives indispensables pour que leurs intérêts soient préservés. Seul le rapport de forces qu'ils imposeront tous ensemble dans les entreprises et dans la rue pourra inverser la vapeur.

Mais si le bulletin de vote a une utilité, c'est d'exprimer ses sentiments, sa colère mais aussi sa confiance dans les luttes à venir et sa volonté de les préparer.

Si les candidats de Lutte Ouvrière faisaient un score non négligeable, et pourquoi pas dépassaient les 5,3 % d'Arlette Laguiller en 1995, ce serait à coup sûr un gage pour l'avenir.

Michelle VERDIER

Élections

LA DIRECTION DU PCF DANS LA LIGNE... DU PARTI SOCIALISTE

Il n'y a pas si longtemps, le PCF défendait un ensemble de revendications plus précises et plus radicales que celles qui apparaissent aujourd'hui dans sa campagne. Ainsi il parlait d'augmenter d'au moins 1 000 F les salaires de moins de 15 000 F mensuels. Il se prononçait pour l'abolition du plan Juppé et des mesures contre la Sécurité sociale prises par ses prédécesseurs. Il proposait de rétablir la retraite au bout de 37 ans et demi d'annuités de cotisations. Il proposait de quadrupler l'impôt sur les grandes fortunes...

Oublié tout cela, non seulement dans l'accord PC-PS, mais aussi, et c'est logique, dans la campagne que les dirigeants du PCF mènent nationalement dans *L'Humanité*, dans les interventions de ses dirigeants, en premier lieu celles de Hue.

Plus question donc d'augmentation générale des salaires, mais plus modestement de l'augmentation du SMIC. Plus question de rétablir la situation antérieure en ce qui concerne l'accès à la retraite ou les garanties de remboursement de la Sécurité sociale. Le PCF ne parle plus de l'interdiction des licenciements. Comme on voit, bien des choses sont, en quelques semaines, passées à la trappe.

Avant même d'avoir des ministres, avant même d'avoir la garantie qu'il en aurait si la gauche l'emportait, le PCF en a rabattu sur ce qu'il considérait il y a quelque temps comme le minimum indispensable pour assurer la défense et l'amélioration des conditions d'existence de la population laborieuse.

Comment dès lors faire croire, comme il le prétend, qu'il peut, et surtout qu'il veut, réellement peser sur le PS et sur l'ensemble de la gauche ? Alors qu'on constate au contraire que les dirigeants du PCF édulcorent leurs discours, gomment leur programme et leur identité, afin de s'aligner, jusqu'à se confondre, sur le PS... En ayant plus de voix ? Mais ce seront des voix qui, une fois qu'elles se seront portées sur les candidats du PCF ou de ses alliés chevènementistes, seront ficelées dans un paquet-cadeau et livrées au PS, à Jospin et à son équipe.

Comment dès lors prétendre que le PCF pourrait mieux peser en ayant des ministres au sein d'un gouvernement présidé par Jospin ? Ces ministres, en admettant même qu'ils en aient la volonté, ne pourraient que s'aligner sur les décisions du Premier ministre. Les dirigeants du PCF le savent fort bien. Jospin et ses lieutenants se sont évertués à le répéter, le gouvernement n'aurait qu'une ligne et qu'un seul patron, en l'occurrence lui, Jospin.

Au mieux, des ministres du PCF ne seraient que des otages, liés par la discipline. Mais en fait ils ne seront pas que cela. Car c'est en toute connaissance de cause qu'ils s'alignent. Et c'est délibérément qu'ils se proposent pour servir de caution aux mesures antiouvrières qu'un gouvernement Jospin ne manquerait pas de prendre. Une fois encore les dirigeants du PCF utiliseraient le crédit qui leur reste auprès des travailleurs pour leur faire accepter l'inacceptable.

Pour peser sur le PS, pour peser sur la direction du PCF, il n'y a qu'un seul choix : qu'un nombre le plus important possible d'électeurs de gauche, d'électeurs communistes décident de porter leurs suffrages sur les candidats de Lutte Ouvrière.

Jean-Pierre VIAL

JUPPÉ ET JOSPIN EN CAMPAGNE... CONTRE LE « COÛT DU TRAVAIL »

Juppé l'a redit : d'après lui, il suffirait d'abaisser le « coût du travail » pour créer des emplois. Une rengaine que l'on entend depuis des années et qui veut que les patrons ne demanderaient qu'à embaucher, mais que les travailleurs seraient trop chers... Et n'allez surtout pas croire que ce n'est pas pour aider... le patronat à rogner sur les salaires que l'on cherche à culpabiliser les travailleurs qui ont un emploi, en leur faisant croire que s'ils touchaient moins, il y aurait moins de chômeurs à la rue !

Depuis des années les gouvernements, de droite ou de gauche, « diminuent le coût du travail ». Ils n'ont même fait que ça, en multipliant les exemptions de charges ou cotisations patronales, en créant les TUC, les CES et une kyrielle d'« aides » masquant bien mal des emplois au rabais, mais cela n'a pas créé un seul emploi. Il suffit de regarder les chiffres du chômage : même truqués, tronqués, ils ne cessent de croître. Et les profits patronaux aussi. Il n'y a que le niveau de vie de la classe ouvrière qui baisse, tandis que la précarité augmente. Des « emplois » de quelques jours ou précaires, qui deviennent la règle et remplacent des emplois auparavant mieux payés, et pour lesquels on « aide » (un comble !) le patronat à se procurer une main-d'œuvre peu chère dont les entreprises peuvent se séparer sans contrainte. Voilà à quoi se résume cette politique que tous les gouvernements ont eu le cynisme de présenter comme une « lutte contre le chômage » !

Mais souvent la presse ne s'embarrasse pas des faux-semblants dont les politiciens enrobent leur politique. Ainsi, *Le Monde* du 7 mai, dans son supplément *Initiatives*, écrivait qu'« *en 1995, 20,7 milliards ont été consacrés à l'abaissement du coût salarial en dessous de 1,3 fois le SMIC et l'incidence sur l'emploi est à peine perceptible* ». En revanche, sur les profits, l'« incidence » d'une telle politique saute aux yeux. La revue *Investir* rappelait ainsi début mai que sur un échantillon de 209 entreprises cotées en Bourse, les profits avaient été de 77,5 milliards de francs en 1994, 58,4 milliards en 1995, 98,2 milliards en 1996, et elle estimait qu'ils augmenteraient de 18 à 20% cette année ! Ces 209 entreprises voient leurs profits exploser, atteindre des chiffres comparables à ceux du célèbre « trou de la Sécu »... mais là personne ne crie au scandale alors que 5 millions de personnes, de chômeurs ou semi-chômeurs, le payent en s'enfonçant dans la misère.

Dans le même temps, les profits des capitalistes grimpent toujours plus haut au détriment des salaires. Alors qu'en 1980 le partage de la richesse créée par les entreprises s'effectuait (selon les économistes) ainsi – 28,3% pour le capital, 71,7% pour le travail –, en 1995 la part des capitalistes atteignait 39,7%, ne laissant plus que 60,3% aux salariés. Et encore, à ceux qui ont un emploi, car entre temps, le nombre des chômeurs a doublé, sans même parler des exclus, ces travailleurs exclus même des statistiques officielles du chômage.

Oui, depuis au moins quinze ans, le capital a vu croître ses revenus de façon colossale, tandis que le niveau de vie de la population laborieuse – au travail ou au chômage – évoluait en sens inverse.

Juppé, parce qu'il est encore Premier ministre, dit qu'il veut continuer. C'est logique, il tient son rôle. Mais Jospin, qui se pose en challenger, ne dit pas le contraire, même s'il le camoufle plus ou moins. Ainsi, en tournée à Brest, début mai, il a dit vouloir « *rééquilibrer sur cinq ans la part des salaires dans le revenu national* ». La formule est censée incarner le « changement », même si, d'ici cinq ans, on a le temps... de ne rien voir venir. Mais, et s'adressant cette fois, au patronat, dans le même meeting, Jospin a précisé que « *cela se fera progressivement et non sous la forme d'une relance par les salaires* ».

En clair, Juppé promet de ne rien changer, et Jospin de rééquilibrer la part des salaires... sans les relancer. Jospé, Juppin, cherchez la différence !

P.L.

Le « coût du travail » et... le coup du chômage :

TOUT BÉNÉFICE

Le Canard enchaîné du 30 avril a raconté comment le très libéral Madelin – qui ne manque jamais une occasion de fustiger ce qu'il appelle l'État « dispendieux » – a monté une opération qui amène l'État à offrir près de 300 000 F par mois par emploi à Coca-Cola, et cela depuis 1990 !

Comme d'habitude, car les politiciens ne sont pas originaux, Madelin, qui était ministre de l'Industrie en 1988, avait prétexté la nécessité de sortir du chômage les 3800 salariés licenciés des chantiers de la Normed, pour créer une zone franche près de Toulon.

Coca-Cola ne s'est pas fait prier pour « aider », sinon les licenciés de la Normed à retrouver un emploi car il n'en a créé que 188, du moins l'État... à lui faire cadeau de tout impôt.

En 1995, dernier exercice connu, Coca a réalisé sur cette seule usine de la région toulonnaise – qui approvisionne les autres en boisson concentrée – 5,4 milliards de francs de chiffre d'affaires et 1,8 milliard de bénéfices. Cela représente presque 10 millions par salarié ! Et l'État fait cadeau dans l'affaire des 33% d'impôt sur les bénéfices, soit 600 millions qui restent dans les poches de Coca. Depuis 1990, l'État aurait ainsi offert à Coca-Cola un total de 15 millions de francs par salarié !

Mais la firme qui fait des bulles et des profits (10% de ses profits mondiaux sont réalisés en France) devrait envoyer une protestation à Madelin : dans une autre zone franche, à Dunkerque, une de ses usines (300 salariés) ne lui rapporte « que » 18 000 F par mois et par salarié en économie d'impôts. Un scandale, on vous dit...

QUAND LES VERTS NE SONT PLUS SOLITAIRES

Interviewée lundi 5 mai par *Le Parisien*, Dominique Voynet, la porte-parole des Verts, a fait mine de s'étonner de voir « *aujourd'hui Chirac flirter avec le libéralisme le plus échevelé* ». Mais est-ce que tous les candidats des grands partis politiciens ne s'apprêtent pas, s'ils arrivent aux affaires, à faire les volontés du grand patronat ?

Et ce qui vaut pour la droite RPR-UDF ne vaut-il pas aussi pour le Parti Socialiste avec lequel la porte-parole des Verts est si fière d'avoir négocié 29 circonscriptions, dans lesquelles des candidats verts porteront aussi le rose très pâle des socialistes.

Il est vrai que Dominique Voynet affirme que cette campagne électorale est trop courte pour aborder les problèmes qui touchent les gens et donne en exemple l'eau du robinet ou l'aménagement du territoire. Mais elle ne la juge pas trop courte pour essayer d'avoir des élus... et sur quelle base alors ?

Même pour imposer d'autres choix dans la gestion de l'eau ou le « déménagement du territoire », il faudrait s'attaquer à la Lyonnaise et la Générale des Eaux, à Bouygues et quelques autres qui en tirent de substantiels profits. Et cela, ni les grands partis de droite ni les grands partis de gauche auxquels Voynet s'est alliée, qui ont tous été arrosés par ces groupes, d'une façon ou d'une autre, n'ont l'intention de le faire.

S'il emportait l'élection, le Parti Socialiste, avec ou sans les Verts, se comporterait, comme par le passé, en commis de ces grands capitalistes, au même titre que le gouvernement RPR-UDF.

Voynet se plaint que « *Chirac n'a pas d'armature idéologique* », mais que valent les idées de ces Verts, pressés d'arriver au parlement à n'importe quel prix ? Les Verts jouaient jadis les contestataires. Les comédies politiciennes auxquelles se sont livrés Voynet, Waechter et Cie depuis des années ont montré depuis longtemps qu'ils sont rentrés dans le rang. Les thèmes écologiques sont devenus pour eux, comme pour n'importe quel politicien de bas étage, un marche-pied vers la carrière. Encore un effort, et ils feront peut-être de la figuration dans un gouvernement.

Comme d'autres avant eux, la qualité de vie à laquelle ils aspirent se réduit à celle de leur petite carrière. Pour ne pas être verts... de honte demain, leurs électeurs feraient bien mieux de voter rouge !

J.F.

Les 17, 18 et 19 mai
La fête de Lutt

Bientôt la Fête ! Le long week-end des 17, 18 et 19 mai doit être, cette année encore, l'occasion de se retrouver à des milliers, entre militants, sympathisants, amis anciens et nouveaux, dans cette ambiance de fraternité et de camaraderie qui est celle de notre Fête ; pour profiter de cette atmosphère de liberté indispensable pour débattre, confronter les idées, se rencontrer et discuter de ce qu'il serait vraiment nécessaire de faire pour changer cette société dans l'intérêt des plus pauvres, des plus démunis, des exploités. Car c'est là la vraie question importante aujourd'hui.

Cette année, notre Fête se déroule en pleine campagne électorale pour les élections législatives. Elle sera donc aussi un grand rassemblement autour de tous les candidats de Lutte Ouvrière et l'occasion de trois meetings d'Arlette Laguiller, le samedi 17 mai à 17 heures ainsi que le dimanche 18 et le lundi 19 à 15 heures.

Dans cette campagne, il faut que le courant politique qui s'est exprimé sur le nom de notre camarade, lors des élections présidentielles de 1995, soit entendu encore plus fort. Il faudrait que les voix qui se porteront sur nos candidats soient plus nombreuses encore afin qu'au lendemain des élections, qu'il en sorte une majorité de droite ou de gauche au Parlement, les élus, les politiciens, le gouvernement, soient contraints d'en tenir compte. Il faut que la classe ouvrière puisse peser sur la vie politique, puisse se faire craindre des gouvernants et des patrons, afin d'empêcher les attaques des uns et des autres contre les conditions de vie, de travail, de toute la population laborieuse, qu'elle ait un emploi ou qu'elle soit au chômage.

La Fête sera l'occasion de débattre de tout cela, dans une atmosphère de pleine et entière liberté, comme il est de tradition dans le mouvement ouvrier. Et puis ce sera aussi le plaisir d'un moment de détente joyeuse, puisque la Fête offre bien sûr, comme chaque année, toute une série de spectacles permanents, d'opportunités de déguster des spécialités culinaires de toutes les régions et de tous les pays, de participer à de multiples jeux, dans un parc boisé magnifique...

Alors, venez nombreux pour le plaisir d'une grande fête populaire et... pour nous soutenir !

Allocutions d'Arlette Laguiller
Samedi 17 h
Dimanche et lundi 15 h

DES SPECTACLES PERMANENTS

Au Grand Podium

Samedi

Les DéSAXés
Musique et Humour

à 17 heures : intervention d'Arlette LAGUILLER

DEE DEE BRIDGEWATER
Chanteuse de Jazz

Dimanche

LISA MARY
Voix & Contrebasse

à 15 heures : intervention d'Arlette LAGUILLER

NICOLAS PEYRAC
Auteur-Compositeur-Interprète

GUSTAVE PARKING
One-Man Show comique

DIDIER LOCKWOOD
RICHARD GALLIANO
DUO
Violon & Accordéon Jazz

Lundi

FRANÇOISE KUCHEIDA
Chanson Française

à 15 heures : intervention d'Arlette LAGUILLER

KENT
Auteur-Compositeur-Interprète

Et en clôture

LE BIG BAND DU XVe ARRONDISSEMENT

Au Théâtre de Verdure

Samedi

TRANSLAVE
Musique tzigane

BIRAM KING
Musique et danse africaines

JEAN-CLAUDE BRAMLY
Humour tendre et bossa-nova

HERVE FERRON
Humour

Dimanche

KIIR
Ska Reggae

TRANSLAVE
Musique tzigane

ÇAVAYOD'POIL
Chanson « Konsmarre »

Concert de guitare flamenco du vituose **MADHI**

LA COMPAGNIE JOLIE MÔME *présente « Rouge Cœur » un siècle d'histoire en chansons*

Lundi

SPECTACLE MONTEHUS
De Jean Populus et Jean-Philippe Winter

TRANSLAVE
Musique tzigane

LE P'TIT CREME
chante Gaston Couté

NASHVILLE AIRPLANE
Blues Country

La Fête de Lutte Ouvrière à Presles (Val d'Oise)

LO

Achetez sans tarder vos cartes d'entrée

Vous pouvez commander votre carte d'entrée à la fête dès maintenant. Achetée à l'avance, elle coûte 45 F pour les trois jours. Achetée sur place, à l'entrée de la fête, elle coûtera 60 F pour une journée ou 70 F pour deux ou trois jours.

20 % de réduction avec les bons d'achat achetés à l'avance

Si vous avez acheté à l'avance, auprès de nos militants ou en nous écrivant, des bons d'achat vendus 8 F, ils vous donnent un pouvoir d'achat de 10 F dans la fête.

Il est possible d'obtenir les cartes et les bons en écrivant à :
Lutte Ouvrière – BP 233 –75865 Paris Cedex 18
et en joignant un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière, de 45 F par carte commandée et de 8 F par bon commandé.

AUTEURS, ECRIVAINS, HISTORIENS QUI ANIMERONT DES DEBATS A LA FETE

Elisabeth ALTSCHULL, auteur de *Le voile contre l'école.*
Ababacar DIOP, auteur de *Dans la peau d'un sans-papiers*, et **Mamady SANE**, auteur de *Journal d'un sans-papiers*, porte-parole des sans-papiers de Saint-Bernard.
GYPS et ELHO, dessinateurs contestataires algériens.
Jean-Michel KRIVINE (musicien amateur) et **Roland KRIVINE** (membre d'une chorale populaire) présenteront quelques chants révolutionnaires à chanter en chœur.
Dominique MANOTTI et quelques auteurs de « polars »
Maurice RAJSFUS, parlera de la police aujourd'hui.
Madjiguène CISSE, porte-parole de la Coordination nationale des Collectifs de sans-papiers.
Maya SURDUTS, membre du Collectif des Femmes.
Loup VERLET, Malika KATEB et des membres de l'équipe ADRET, auteur de *Travailler deux heures par jour*, présenteront les témoignages sur la situation des plus démunis rassemblés dans l'ouvrage *Résister.*
Julia WRIGHT, membre du Comité international de soutien à Mumia Abu Jamal.

FORUM ET DÉBATS

Notre fête est le plus important rassemblement de l'extrême-gauche. Dans une ambiance détendue et fraternelle, des groupes politiques de France mais aussi venus de nombreux autres pays présentent leurs activités et leurs positions politiques respectives.

Sur des aires spécialement aménagées, ceux qui désirent présenter un sujet de leur choix peuvent le faire.

Si vous voulez connaître les idées des révolutionnaires, défendre votre point de vue, rendez-vous aux forums de la fête.

Deux cinémas permanents

Les deux cinémas fonctionneront sans interruption. Au programme :

Au loin s'en vont les nuages, d'Aki Kaurismäki – *Capitaine Conan*, de Bertrand Tavernier – *La Promesse*, de Jean-Pierre et Luc Dardenne – *Les sables mouvants*, de Paul Carpita – *Un été à la Goulette*, de Farid Boughedir – *Salut cousin*, de Merzak Allouache – *Ridicule*, de Patrice Lecomte – *Un air de famille*, de Cédric Klapisch – *Y aura-t-il de la neige à Noël ?* de Sandrine Veysset – *Marion*, de Manuel Poirier – *La Dernière Marche*, de Tim Robbins

Spectacle enfants à la carte avec Fluo et ses musiciens

POUR VENIR À LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE des villes de provinces

Nombre de départs collectifs, en car ou en train, sont organisés depuis des villes de province. Voici les rendez-vous de départ communiqués par nos camarades locaux :

NORD

DUNKERQUE : samedi 17 mai à 7 h 45 place Bollaert, et dimanche 18 mai à 5 h 45 place Bollaert
LILLE : samedi 17 mai à 6 h et 9h, dimanche 18 mai à 7 h, Porte d'Arras (Métro : Porte-d'Arras)

CENTRE

ORLEANS : samedi 17 mai à 8 h, gare SNCF d'Orléans (N 20)
BOURGES : samedi 17 mai à 6 h, parking du Centre nautique
VIERZON : samedi 17 mai à 6 h30, parking du stade Robert-Barran
LIMOGES : samedi 17 mai à 4 h 30, parking du Parc des Expositions
CHATEAUROUX : samedi 17 mai à 6 h 15, gare SNCF
NEVERS : samedi 17 mai à 5 h, parking de la Maison de l'Agriculture
CLERMONT-FERRAND : samedi 17 mai à 7 h, à la gare routière

OUEST

LE MANS : samedi 17 mai à 8 h, jet d'eau, place des Jacobins.
ANGERS : samedi 17 mai à 8 h, place La Rochefoucault.
NANTES : samedi 17 mai à 7 h, Haluchère.
SAINT-NAZAIRE : samedi 17 mai à 6 h, place de la Gare.
LORIENT : samedi 17 mai à 5 h, Cité Allende
VANNES : samedi 17 mai à 6 h, gare SNCF
SAINT-BRIEUC : samedi 17 mai à 6 h, place de la Liberté.
RENNES : samedi 17 mai à 7 h 30, cours des Alliés
BREST : samedi 17 mai à 4 h, gare SNCF
POITIERS : samedi 17 mai à 6 h 15, aux Arênes
CHATELLERAULT : samedi 17 mai à 6 h 45, devant la Mairie
TOURS : samedi 17 mai à 8h, gare routière

SUD-EST

LYON : samedi 17 mai à 5 h 30, devant le « Relais Mercure », avenue Jean-XXIII (métro Grange-Blanche)
Train au départ de GRENOBLE : Pour se procurer des billets et pour tout renseignement : permanence lundi 12 mai de 18 h à 20 h, Maison des Associations, Rue Berthe-de-Boissieux (Grenoble).

EST

REIMS : samedi 17 mai à 7 h 15, parking Clairmarais derrière la gare.
DIJON : samedi 17 mai à 6 h 45, gare SNCF
NANCY : samedi 17 mai à 7 h 30, hall de départ de la gare SNCF. Réservations avant le 15 mai : 03 83 40 14 40
METZ : samedi 17 mai à 6 h, hall de départ de la gare SNCF. Réservations avant le 15 mai : 03 87 31 01 43
BESANÇON : samedi 17 mai à 6 h 30, place Battant
MULHOUSE : un train au départ le 17 mai au matin. Pour toute information, s'adresser à la permanence de Lutte Ouvrière, mercredi, jeudi et vendredi de 17h à 18h au restaurant « Chez Hansi », 1, rue de Belfort à Mulhouse Tél. : 03 89 42 32 52.
STRASBOURG : un train au départ le 17 au matin. Pour toute information, s'adresser à la permanence de Lutte Ouvrière, mardi 13 et vendredi 16 mai de 18 h 30 à 19 h 30 au restaurant de la Hache, 11, rue de la Douane Tél. : 03 88 32 34 32.
BELFORT : un train au départ le 17 au matin. Pour toute information, s'adresser à la permanence de Lutte Ouvrière, samedi 10 mai de 10h à 12h à la Maison du Peuple et mercredi 14 mai de 17h à 19h au CCRB, rue de Madrid.

À Jazz City

Jazz City est une scène musicale dédiée au blues, au jazz et à leurs dérivés. On peut aussi s'y procurer disques, brochures et livres ou déguster un copieux petit déjeuner, le Big Breakfast, servi dimanche et lundi matin. Au programme :

Samedi

14 h – Urban Joe Quartet
16 h – Gramfort Trio
18 h – Italian Moods : Daniele Vigilucci Quartet, bebop
21 h – « Des vents dans la plaine », le grand orchestre de jazz de Saint-Denis

Dimanche

9 h 30 – Breakfast Blues
12 h – Duo classique (Aurélie Courtot, piano, et Yann Gondoin, violoncelle) : œuvres de Dimitri Chostakovitch et Camille Saint – Saens.
13 h 30 – Jean-Paul Millier Trio, jazz & boogie-woogie au piano
15 h 30 – le trio Soledad (avec Paco Sanchez, Sylvain Miller et Carlos Sacciari, jazz moderne).
18 h – Paris Jazz Workshop : jazz moderne avec Thierry Bruneau, Richard Raux, Rasul Siddik, Pivalsky, James Lewis et George Brown
21 h – Le quartet de Jef Sicard (avec Mathias Pizzaro, Christian Lété et Gildas Scouarnet), jazz libre.

Lundi

9 h 30 – Breakfast Blues (le retour)
12 h 30 – Les Argonotes, quintet de jazz fusion
14 h – Le quartet du saxophoniste Alain-Michel Jourdat (avec Bibi Louison, Jacky Samson et Siegfried Manderon), bebop
17 h 30 – Trio

Au Cabaret

Sylvie Boisel – chansons espiègles et humoristiques et **Pascale Micucci**, son acolyte vocal
Dikes – textes d'auteur, voix de blues, musique d'ailleurs
Bernard Perillat – chansons périlleuses
Morwenna – chansons de rue et de route
Fabrice Coltro – itinéraire funambule (jazz, tango, rock)
Le Duo Laporte Charmel – chansons
Thierry Gassaud – chansons, sketches, imitations
Gulf Stream – Bal folk – musique irlandaise
Pascal Garry auteur, compositeur, interprète
Hakim Thang Thang Nö – chansons « 100 % Rhap »
Yannick Le Nagard – chansons caustiques et cocasses
Marie Chasles et Mikaël Guillaume – chansons boustrophédones – chansons comiques et méchantes

À la Guinguette

Jean-Claude GOMBAULT et son orchestre.
Caatinga – rock Groove français
Granit Blues Rock
Midnight Joker's Standards rock des années 70

POUR VENIR DEPUIS PARIS

Cars gratuits

Un service d'autocars gratuits fonctionne en permanence, de Paris-Porte de la Chapelle à la fête et retour. Les départs de la Porte de la Chapelle ont lieu :
samedi 17 mai, de 11 h 30 à 23 heures ; dimanche 18 mai de 8 heures à 22 heures ; lundi 19 mai, de 8 heures à 20 heures.

En train

Pour venir à la fête, départ gare du Nord, direction Persan-Beaumont par Montsoult-Maffliers, arrêt Presles (la gare à 15 minutes de la fête).

LES CANDIDATS

• Ain

(1ère) **Yves PETIOT – ouvrier métallurgiste /** Eric LAHY– enseignant LP
(2e) **Danielle GRANGE – laborantine /** Christian PRADA – enseignant
(3e) **Henri GOUY-PAILLIER – ouvrier produits chimiques /** Olivier PARAVEL – enseignant

• Aisne

(1ère) **Dominique PICQUEUR – ouvrier cariste /** Lydia LORETI – aide-soignante
(2e) **Didier HERNOUX – postier /** Annick MARTY – enseignante
(3e) **Jean-Loup PERNELLE – postier /** Pascal FLAMENT – instituteur
(4e) **Jean-Claude GARAULT – ouvrier électromécanicien /** Denis CITTANOVA – enseignant
(5e) **Jean-Claude BOUCHE – ouvrier imprimeur /** Jean-Pierre LUCIANO – enseignant

• Alpes-Maritimes

(1ère) **Nicole SCHLIGLER – gardienne d'immeuble /** Mathieu MARCHAL – enseignant
(6e) **Christian PETARD – éducateur /** Alain BOUILLEAUX – employé

• Ardennes

(1ère) **Michelle LOUX – technicienne chimiste /** Jacques BOISSIER – conseiller d'orientation
(2e) **Jean-Pierre BOURRIAUD – technicien Télécoms /** Joël NOUET – enseignant
(3e) **Laurence BOULINIER – employée d'assurances /** Cécile DUCHENE – employée

• Ariège

(1ère) **Didier SOULET – technicien de chaufferie /** Philippe VION – enseignant

• Aube

(1ère) **Monique BONHOMME – ouvrière du textile /** Pascal ANDRIEUX – éducateur
(2e) **Annie COUSIN – infirmière /** Philippe EVRAD – ouvrier automobile
(3e) **Pierre BISSEY – enseignant /** Patrick LARCHE – cheminot

• Bouches-du-Rhône

(1ère) **Yves DAIEN – commercial /** Louis GUEYRARD – agent Télécoms
(3e) **Patrick GRENIER – ouvrier électricien /** Anne-Marie CALMETTES – professeur
(4e) **Sylvie MOYEN – secrétaire /** Monique GUERIN – enseignante
(7e) **Danièle PECOUT – employée de La Poste /** René VENIER – employé de bureau
(8e) **Claudine RODINSON – employée /** Catherine PAUL – institutrice
(13e) **Olivier JOSUE – commercial /** Jean-Claude MADONI – employé à la Sécurité sociale
(16e) **Guy DUBOST – technicien métallurgiste /** Bruno LECLERC – postier

• Charentes

(1ère) **Jean-Pierre COURTOIS – enseignant /** Thierry MARQUET – ouvrier électricien
(4e) **Anne MAINGUY – aide-soignante /** Nathalie LABORDE – enseignante

• Cher

(1ère) **Sylvie CERVEAU – employée /** Andrée BESSE – enseignante
(2e) **Régis ROBIN – enseigant /** René CHANTOME – facteur
(3e) **Colette CORDAT – infirmière /** Elisabeth MILON – enseignante

• Côte-d'Or

(1ère) **Christian COSTE – technicien aux Télécoms /** Jocelyne PUGET – ouvrière dans l'électronique
(2e) **Jacqueline LAMBERT – ouvrière dans l'électronique /** Patrick VOILLOT – cheminot
(3e) **Monique NIANG – retraitée des Chèques postaux /** Lydie GENDRE – aide-soignante
(4e) **Christian MARCHET – ouvrier dans la chimie /** Michel DENIZOT – facteur
(5e) **Régis MAYET – employé PTT /** Odile KOLLER – éducatrice

• Côtes-d'Armor

(1ère) **Martial COLLET – ouvrier métallurgiste /** Philippe GUEGUEN – enseignant
(5e) **Alain LE FOL – ouvrier métallurgiste /** Marie-Pierre MENGUY – enseignante

• Doubs

(1ère) **Nicole FRIESS – adjoint administratif /** Etienne COURGEY – educateur spécialisé
(2e) **Marie-France ROCHE – aide-soignante hôpital de Besançon /** Alain RUCH – bibliothécaire
(3e) **Christian DRIANO – ouvrier ajusteur /** Dominique CARRAT – enseignante
(4e) **Georges KVARTSKHAVA – ouvrier retraité /** Marc MARTINEZ – ouvrier électricien
(5e) **Jean-Pierre POISSENOT – enseignant /** Thérèse GARRET – secrétaire

• Drôme

(1ère) **Sylvie CROZET – infirmière /** Alain TERNO – enseignant LP
(4e) **Didier MACHOU – manipulateur radio /** Marie-Christine SEEMANN – maître-auxiliaire

• Eure

(2e) **Rosine LEWI – psychologue /** Stéphane LE GOFF – postier

• Eure-et-Loir

(1ère) **Anne-Catherine GODDE – infirmière /** Marie-José AUBERT – enseignante
(3e) **Roland JO – technicien /** Sylvette VATHONNE – infirmière

• Finistère

(2e) **CHERBLANC – informaticien /** Jean-Pierre LAMOUR – enseignant

• Gard

(4e) **Michèle VILLANUEVA – enseignante /** Christophe DESFOSSEZ – ouvrier du bâtiment
(5e) **Jean-Louis ESTEVE – agent de production /** Marcel BRUN – enseignant

• Haute-Garonne

(1ère) **Vincent COMBES – mécanicien-monteur /** Christian MARTY – agent SNCF
(2e) **Elisabeth PODGORNY – ouvrière Aéronautique /** Françoise RATSIMBA – enseignante
(3e) **Jacqueline SANTI – infirmière /** Dominique GALONNIER – enseignant
(4e) **Robert ROIG – technicien Aéronautique /** Xavier PETRACHI – technicien Aéronautique
(5e) **Michelle PUEL – technicienne Aéronautique /** Jean Philippe GADIER – professeur des écoles
(6e) **Martine GUIRAUD – laborantine /** Claude CAUCHOIS – programmeur
(7e) **Anne-Marie LAFLORENTIE – employée de bureau /** Olivier GRIMOUX – technicien de maintenance
(8e) **Pierre VACHER – agent SNCF à la retraite /** Bertrand RAIFF – enseignant

• Gironde

(1ère) **Denis LACOSTE – employé Sécurité sociale /** Maryse AUZIERE – préparatrice de commande
(3e) **Solange TEXIER – ouvrière en électronique /** Pierre PINTO BICHO – employé à la Poste
(4e) **Aline BARTHELEMY – employée des CCP /** Michèle NOULIBOS – institutrice
(6e) **Nelly MALATY – ouvrière en électronique /** Maryse LAHAYE – demandeuse d'emploi
(7e) **Jean-Pierre DURAND – éducateur spécialisé /** Lionel BOUTON – enseignant

• Hérault

(2e) **Maurice CHAYNES – employé Télécoms /** Gérard BARASCUD – retraité viticulteur

• Ile-et-Vilaine

(1ère) **Josette GRIMAUD – infirmière CHR /** Jean-Pierre CHENUT – ingénieur
(2e) **Raymond MADEC – infirmier CHR /** Yvette DOLIVET – Enseignante
(3e) **Jean-Pierre GAUDIN – employé de bureau /** Jeanne TOUPET – infirmière CHR
(4e) **Danielle STENGER – employée de bureau /** Dominique GUILLARD – enseignant
(5e) **Françoise HAMARD – secrétaire /** André CATHELINE – enseignant

• Indre-et-Loire

(1ère) **Jean-Michel HERNANDEZ – employé de banque /** Chantal SORNIN – employée SNCF
(2e) **Etienne CHERBLANC – ouvrier métallurgiste /** Alain LOMBARD – instituteur
(3e) **Michel DEGUET – employé SNCF /** Catherine PINGUET – infirmière au CHR
(4e) **Jean-Jacques PRODHOMME – ouvrier électricien /** Alain CAUDE – ouvrier métallurgiste
(5e) **Sylvie THIEBAUT – kinésithérapeute au CHR /** Nicole LEGEAY – enseignante

• Isère

(1ère) **Chantal GOMEZ – dessinatrice /** Vincent ROBERT – enseignant
(2e) **Claude DETROYAT – technicienne /** Catherine BRUN – enseignante
(3e) **Roland CALMEL – ouvrier chimiste /** Florence BEDAGUE – infirmière
(4e) **Roland BEGOT – ouvrier chimiste /** Danièle MATTREL – enseignante
(5e) **Jean RATTE – ouvrier chimiste /** Elisabeth THOMAS – enseignante
(7e) **Bruno PERRODIN – ouvrier métallurgiste /** Stéphane GUYON – enseignant
(8e) **Jacques LACAILLE – ouvrier dans l'industrie chimique /** Nathalie ARTHAUD – enseignante
(9e) **Jean-Claude POISSONNIER – technicien /** Gérard SAUGE – enseignant

• Jura

(1ère) **Dominique REVOY – enseignante /** Andrée PALLANT – retraitée
(3e) **Gilles COROT – ouvrier dans la chimie /** Christine DESPOT – commerciale

• Loire

(1ère) **Guy LARGERON – employé de La Poste /** Eric SOLAL – chargé d'études
(2e) **Mireille JOUFFRE – technicienne de laboratoire /** Laurent RIGAUD-MONIN – enseignant LP
(3e) **André MOULIN – employé /** Sauveur CUADROS – employé
(5e) **Jean-Louis GUGLIELMETTO – infirmier /** Christine ESTERO – enseignante

• Loire-Atlantique

(3e) **Hélène DEFRANCE – enseignante /** Brigitte HELARD – employée PTT à la retraite
(4e) **Robert CERISIER – ouvrier ajusteur /** Paul RAYNAUD – enseignant
(7e) **Jean-Claude SAINT-ARROMAN – enseignant /** Jean-François NICOLAS – technicien chantiers navals
(8e) **Marie-France BELIN – employée administrative /** Alain GARNIER – ouvrier ajusteur

• Loiret

(1ère) **Christiane HAUCHERE – employée des Chèques Postaux /** Dominique AUBRUN – enseignante
(2e) **Patrick COSTARD – ouvrier métallurgiste /** Jean-Jacques LAMIABLE – ouvrier
(3e) **Abdelkrim SAADANI – ouvrier métallurgiste /** Claude ARNAULT – institutrice
(4e) **Annie CASSIN – bibliothécaire /** Michel NAULIN – infirmier
(5e) **Patrick LAMIABLE – cheminot /** Catherine MOREAU – enseignante

• Lot

(2e) **Jean-Marc ISNARD – rédacteur en notices techniques /** Jean-François GRELIER – enseignant

• Maine-et-Loire

(1ère) **Didier TESTU – ouvrier tourneur /** Martine GUILBERT – ouvrière métallurgie
(2e) **Philippe LEBRUN – instituteur /** Johann CHATEIGNER – ouvrier chaudronnier
(5e) **Gilles BARRAULT – ouvrier ajusteur /** Marie-Claude RAMBAUD – assistante sociale
(6e) **Didier LIZE – cheminot /** Marie-José FALIGANT – infirmière au CHU
(7e) **Marie-Louise DUPAS – infirmière au CHU /** Patrice DELANOE – ouvrier métallurgie

• Manche

(5e) **Régine MROWKA – journaliste /** Christian LEROUVILLOIS – ouvrier chaudronnier

• Marne

(1ère) **Anne DUCAMP – agent EDF /** Thomas ROSE – enseignant
(2e) **Philippe GOISET – ajusteur /** Michel GIGERICH – agent technique Télécoms
(5e) **Jean CAMONIN – technicien de maintenance /** Jérôme DICHANT – chômeur

• Haute-Marne

(1ère) **Jean-Marc SIMON – aide-soignant /** Christophe SPRINGAUX – cheminot
(2e) **André FRUTHIOT – agent hospitalier /** Jean-Claude DENIZOT – enseignant

• Meurthe-et-Moselle

(1ère) **Christiane NIMSGERN – aide-soignante /** Serge LARUELL – ouvrier professionnel
(2e) **Christophe ROUART – étudiant /** Yolande BLASS – infirmière
(3e) **Dominique BARBIN – enseignant /** Marie-Claude DANNEBEY – aide-soignante
(4e) **Geneviève HEILLIETTE – employée /** Xavier BOURY – salarié du commerce
(5e) **Bernadette BROSSAT – postière /** Guy PEISSEL-COTTENAZ – formateur
(6e) **Jean-Jacques LACARRERE – postier /** Marc BENOIT – formateur
(7e) **Roberto BERTOMEU – employé des Télécoms /** Stéphane HOUIN – postier

• Morbihan

(5e) **Cyril LE BAIL – employé /** Anne-Marie RAGUI – assistante sociale

• Moselle

(1ère) **Alain MONNIAUX – postier /** Catherine LAINEZ – enseignante
(2e) **Thierry SCHULZ – instituteur /** Sylvana REDA – agent administratif
(3e) **Etienne HODARA – conseiller biologiste /** Patrick BARRES – chômeur en formation
(4e) **Danièle HANRYON – ouvrière câbleuse /** Arnaud ROUGIREL – enseignant
(6e) **Pierre VARENNE – ouvrier retraité /** François FRUITET – enseignant
(7e) **Diane BOUSSET – employée des Chèques postaux /** Jean-Michel VILLERIOT – postier
(8e) **Annick JOLIVET – enseignante /** Daniel SCHMITT – employé de banque
(9e) **Régis LIEVRARD – ouvrier /** Guy BENOIT – psychologue
(10e) **Bernard THIERRY – ouvrier sidérurgiste /** Nathalie LAMBOLEZ – étudiante

• Nièvre

(1ère) **Geneviève LEMOINE – assistante sociale /** Franck TRUCHON – ouvrier

• Nord

(1ère) **Nicole BAUDRIN – sage-femme /** Hervé SENECHAL – professeur Lycée professionnel
(2e) **Gilles BOURY – enseignant /** Jean-Marc GRODZKI – aide-soignant
(5e) **Régis DEBLIQUI – ouvrier de la chimie /** Nathalie BAUDRIN – institutrice
(7e) **Marc CECON – ouvrier métallurgie /** Pascale ROUGEE – enseignante
(8e) **Marc DUBRUL – infirmier /** Véronique MARSEGUERRA – enseignante
(10e) **Bruno VARGIU – agent de production /** Jacques CAUDRON – enseignant
(11e) **Hubert SENECHAL – agent Télécommunications /** Vincent MAGNIEZ – enseignant
(12e) **Dominique WAILLY – ouvrier mécanicien /** Maurice ILLY – ingénieur agronome
(13e) **Jacques VOLANT – enseignant /** Monique GUENNOU – enseignante
(16e) **Laurence VIGUIE – technicienne /** André KORB – enseignant
(17e) **Roger MARIE – enseignant /** Dominique DURAND – informaticienne
(19e) **Josiane DUBOIS – employée /** Bernard LEBEL – ingénieur
(20e) **Jean-Pierre LECESNE – postier /** Etienne FLEISCHER – enseignant
(21e) **Martial ESMANS – conducteur receveur /** Roger PISKOREK – conducteur receveur
(22e) **Nordine EL MARBATI – employé de Sécurité sociale /** Jean-Marie PIERRE – ouvrier
(23e) **Martine DUPONT – cadre administratif /** Françoise MILLOT – enseignante
(24e) **Jean-Charles COURNUT – enseignant /** Pascal ALESSANDRI – postier

• Oise

(1ère) **Gilles BERG – enseignant /** Laurentino MARTINS – soudeur spécialisé
(2e) **Yves GAILLARD – employé d'assurances /** Marie-Josèphe AUDINET – employée d'assurances
(3e) **Roland SZPIRKO – ouvrier dans l'automobile – militant ouvrier chez Chausson /** Michel VALET – postier
(4e) **Franck PLAIN – ouvrier dans l'automobile – militant syndical chez Chausson /** Catherine CHEMINEAU – enseignante
(5e) **Bruno FERLAY – ouvrier /** Xavier DENIS – ouvrier
(6e) **Jean-Marc ISKIN – électromécanicien /** Pascal ALLEAUME – enseignant
(7e) **Raymond HALLARD – ouvrier d'entretien /** Daniel REMOND – jardinier

• Orne

(1ère) **Amanda HELLEU – employée de banque /** Josiane FAGNON – enseignante

• Pas-de-Calais

(5e) **Marc BENARD – facteur /** Monique MONNERAIS – employée des Chèques postaux
(6e) **Philippe PICHON – postier /** Etienne CUKIER – enseignant
(8e) **Christophe CHARLON – ouvrier de la métallurgie /** Claude MARTIN – enseignant
(9e) **Marie-Danièle DUQUENNE – enseignante /** Jean Paul WALLARD – electromécanicien
(10e) **Gérard DELIMARD – technicien des Télécoms /** Alain LEPICIER – facteur
(11e) **Frédéric SCHEERS – technicien de maintenance /** Dominique GUIDON – enseignante
(12e) **Nathalie HUBERT – enseignante /** Dominique WAGNON – enseignant
(13e) **Françoise DELBARRE – conseillère formation continue /** Catherine ADAMUS – enseignante
(14e) **Xavier LAPIERRE – aide-soignant /** Philippe CLOUET – mécanicien

• Puy-de-Dôme

(1ère) **Daniel SEGUY – ouvrier Usines Michelin /** Georges FRIDLENDER – enseignant
(2e) **Josiane MAINVILLE – infirmière CHU /** Louis BALSEGUR – ouvrier A.I.A.
(5e) **Claude DUFOUR – ouvrier A.I.A. /** Catherine JUERY – psychologue

• Hautes-Pyrénées

(2e) **Florence L'HOSTIS – infirmière /** Antoine MISSIER – enseignant
(3e) **Michel LASERGE – câbleur électronique /** Eric MARINO – enseignant

• Pyrénées-Orientales

(1ère) **Michel PICARD – technicien de maintenance /** Pierrette ZAGO – infirmière
(2e) **Liberto PLANA – employé de commerce /** Henri MARTIN – instituteur

• Bas-Rhin

(1ère) **Claude KUGLER – enseignant /** Jean-Paul HERRBRECHT – enseignant
(2e) **Daniel ROUILLON – ouvrier soudeur /** Pierrette MORINAUD – enseignante
(3e) **Marc BAUD-BERTHIER – enseignant /** Patrick GIRARD – ouvrier
(4e) **Roland ROBERT – ouvrier /** Brigitte VUITTON – enseignante
(9e) **Pierre LUCHESSA – ouvrier /** Jean MEYER – enseignant

• Haut-Rhin

(1ère) **Christian ROUSSET – technicien /** Nadia LEITANS – secrétaire
(2e) **Anne ZIMMERLIN – traductrice /** Bernadette BELOT – soudeuse câbleuse

DE LUTTE OUVRIÈRE

LO

Dans la manifestation du 1er mai 1997.

Pour les élections du 25 mai, il y aura des candidats de Lutte Ouvrière, au total, dans 321 circonsciptions. Nous en publions ci-dessous la liste définitve.

(3e) **Christiane ROLANDEZ – manipulatrice radio des hôpitaux /** Philippe CORDONNIER – ouvrier
(4e) **Patrice CIUTI – technicien chimiste /** Camille BAILLY – ouvrière
(5e) **Françoise RUCH – institutrice /** Robert SCHUH – ouvrier
(6e) **Jean-Marie PHEULPIN – dessinateur industriel /** Anne DEFFARGES – étudiante
(7e) **Aimé SENSE – mineur /** Michel SCHMIDT – technicien

• Rhône

(1ère) **Marie-Christine PERNIN – technicienne de laboratoire HCL /** Hervé GRANGE – ouvrier métallurgiste
(2e) **Arlette COUZON – laborantine HCL /** Cyrille FOASSO – étudiant
(3e) **Françoise LECLET – secrétaire médicale /** Claude SIRMAIN – enseignant
(4e) **Georges MESTRES – technicien métallurgie /** Nicole DESPLANTES – médecin Santé Prévention
(6e) **Jean-Luc RENAULT – employé de la Poste /** Anne-Marie CHAMBON – enseignante LP
(7e) **Didier GUTHMANN – agent France Télécom /** Marie-Andrée MARSTEAU – médecin Santé Prévention
(8e) **Janine LALOY – laborantine HCL /** François JOSLIN – enseignant
(9e) **Georges ZARAGOZA – infirmier /** Xavier LELUBRE – enseignant
(11e) **Jean-Marc BARREAU – employé de l'industrie chimique /** René BRUN – enseignant
(12e) **Francis FAUCHER – employé SNCF /** Claire LAINEZ – institutrice
(13e) **Philippe BRUNEAU – ouvrier tourneur /** Electre DRACOS – enseignante
(14e) **Jean-Pierre TARDY – monteur soudeur /** Monique DAUPHIN – enseignante

• Haute-Saône

(1ère) **Jean LHEUREUX – dessinateur industriel /** Noël ROUSSEAUX – éducateur spécialisé
(2e) **Noël HENNEQUIN – ouvrier professionnel /** Francine CANO – enseignante

• Saône-et-Loire

(1ère) **René BOUDIER – enseignant /** Roselyne FERRARA – agent hospitalier
(3e) **Nuria MATUSINSKI – ouvrière dans le textile /** Simone COSTE – employée aux CCP
(4e) **Marie-Thérèse DEROCHE – ouvrière dans la métallurgie /** Odile CROIZIER – monitrice d'auto-école au chômage
(5e) **Pascal DUFRAIGNE – ouvrier dans la chimie /** François LY WA HOI – enseignant

• Sarthe

(1ère) **Lucien DEGORGE – informaticien /** Eveline ABECASSIS – enseignante
(2e) **Yves CHEERE – ouvrier de fabrication /** Maryvonne DOUBLET – infirmière
(4e) **Hervé MORVAN – employé /** Thierry NOUCHY – enseignant
(5e) **Alain AUBRY – postier /** Suzanne LANDRIU – retraitée

• Savoie

(1ère) **Christian MOTTAIS – technicien /** Françoise LAINEZ – enseignante
(3e) **Jean-Paul LANG – technicien /** Denise GOMEZ – éducatrice spécialisée

• Haute-Savoie

(2e) **Edith ROCHE – laborantine /** Pierre MICHALLET – enseignant

• Paris

(1ère) **Josette RECAN – employée de banque /** Nadine CHESNAIS – enseignante
(2e) **Jean-Pierre DALMAS – employé de banque /** Francesco LA BRASCA – professeur
(3e) **Sylvie LONGUET – employé de banque /** Sylvie KOHN – professeur
(4e) **Franck BENSUSSAN – employé d'assurances /** Guy DUPONT – postier
(5e) **Chantal CAUQUIL – employée d'assurances /** Daniel MOCHER – agent technique
(6e) **Philippe JULIEN – technicien en électromécanique /** Elisabeth PAILLE – enseignante
(7e) **Annick MARSAULT – employée de banque /** Bertrand HELLEU – enseignant
(8e) **Gérard CHAUVIN – agent technique électricien /** René PROVINI – cheminot
(9e) **Charline JOLIVEAU – employée de banque /** Philippe MELANO – infirmier
(10e) **Monique LEBORGNE – infirmière /** Bernard JOLLY – enseignant
(11e) **Patrick MARCIREAU – postier /** Pierre PORTET – technicien
(12e) **Madeleine LACROIX – employée des Chèques postaux /** Christine SAMSON – institutrice
(13e) **Claire MAURY – technicienne chimiste /** Chantal LAVILLONNIERE – postière
(16e) **Pascal DEMANGEOT – employé dans la chimie /** Pierre ROUXEL – postier
(17e) **Jean-Louis NUEL – employé de banque /** Jacqueline LAROCHE – enseignante
(18e) **Jean-Marie BENITO – manutentionnaire à la Poste /** Jean-Claude GRIFFOUL – mécanicien-monteur
(19e) **Annie SOUCHON – employée Caisse d'Allocations Familiales /** Laurent VINCIGUERRA – machiniste RATP
(20e) **Marina PODGORNY – employée à la Sécurité sociale /** Didier MOREAU – employé à la Sécurité sociale
(21e) **Nadine PINOCHET – secrétaire /** Agnès RISBEC – employée à la Sécurité sociale

• Seine-Maritime

(1ère) **Gisèle LAPEYRE – agent hospitalier /** Christelle TORRE – agent hospitalier
(3e) **Daniel DIEUDONNE – employé SNCF /** Jacqueline MIERMONT – secrétaire
(4e) **Jean-Luc ROBIN – ouvrier SNCF /** Joël LAMY – agent SNCF
(5e) **Alain RIVIERE – agent hospitalier /** Sylvie VAUTHIER – enseignante
(11e) **Michèle PETITEVILLE – agent hospitalier /** Simon SULKOWSKI – instituteur

• Seine-et-Marne

(1ère) **Daniel LIOUBOWNY – mécanicien-monteur /** Géraldine GOUELLE – enseignante
(2e) **Marie-Adélaïde DOUBLET – infirmière /** Chantal LAMBERT – aide-soignante
(3e) **Frédéric CASTELLO – électromécanicien /** Olivier TRANCART – formateur
(5e) **Patrice ANDRE – infirmier /** Cécile BINART – infirmière
(6e) **Georges MILLOT – employé de bureau /** Franck MAUREL – ingénieur
(7e) **Jacques BEUNECHE – informaticien /** Yves LEVEQUE – informaticien
(8e) **Christiane DUPREY – secrétaire /** Philippe TOUZAIN – ouvrier spécialisé
(9e) **Guy MOUNEY – électromécanicien /** Florence WOODS – employée de banque

• Yvelines

(4e) **Jean-Louis AJZENBERG – ouvrier rectifieur /** Claude GUERIN – enseignante
(5e) **Pascal QUENOT – ouvrier de l'automobile /** Philippe BUA – enseignant
(6e) **Jean-Claude HAMON – retraité de l'automobile /** Francis GARCIA – aide-soignant
(7e) **Guy BELIER – ouvrier d'entretien dans l'automobile /** Brigitte EVARD – enseignante
(8e) **Daniel BENARD – ouvrier mécanicien d'entretien /** Jean-Paul RIGOLLET – pré-retraité de l'industrie aéronautique
(9e) **Alain LUGUET – ouvrier tôlier /** Paulette DELPONT – technicienne Aérospatiale
(11e) **Christine EGASSE – employée de bureau /** Jean-Claude COTENTIN – agent technique électronicien
(12e) **Elie ABADIE – ouvrier peintre dans l'automobile /** Patrice PARENT – journaliste

• Somme

(1ère) **Florence CAZE – factrice /** Gilles BONHOMME – formateur
(2e) **Bernard COMBES – mécanicien Aéronautique /** Pascale GEORGET – enseignante
(3e) **Marc PAILLER – postier /** Annick GAROUX – infirmière
(4e) **Paul PALACIO – agent technique /** Marie-France CAMIER – mécanicienne
(5e) **Yves PUIG – technicien /** Hélène LAUNAY – documentaliste
(6e) **Monique TESSEYRE – enseignante /** René BARRAUD – ouvrier dans l'automobile

• Tarn

(1ère) **Vincent LOPEZ – infirmier /** Michel ETIENNE – enseignant
(3e) **Chantal TRESSENS – institutrice /** Jacques DARNAUD – conducteur offset

• Tarn-et-Garonne

(1ère) **Jean-Claude ESPINOSA – ouvrier aéronautique /** Marie-Hélène BONNET – manipulatrice en radiologie

• Var

(7e) **Jean-Michel GHIOTTO – enseignant /** Denis QUERCI – éducateur

• Vienne

(1ère) **Alain GRENET – ouvrier métallurgiste au chômage /** Nadine GALINIER – institutrice
(4e) **Patrice VILLERET – ouvrier ajusteur /** Maryse VALLEE – institutrice

• Haute-Vienne

(1ère) **Catherine DUMON – employée SNCF /** Christian PASCAL – enseignant
(2e) **Marie-Thérèse COINAUD – infirmière /** Alain CHAPELOT – employé SNCF
(3e) **Daniel MOURNETAS – employé SNCF /** Elisabeth FAUCON – formatrice
(4e) **Claudine ROUSSIE – infirmière /** Bruno RATIE – employé SNCF

• Vosges

(1ère) **J. Françoise POISSENOT – conseillère d'orientation /** Evelyne ABBOT – enseignante

• Yonne

(1ère) **Alain WOLF – documentaliste /** Françoise PETET – ouvrière dans l'électronique
(2e) **Armand GAUDIAU – agent hospitalier /** Françoise FERRARA – manipulatrice radio

• Territoire-de-Belfort

(1ère) **Eliane LACAILLE – secrétaire médicale /** Yves FONTANIVE – ouvrier
(2e) **Gérard BELOT – ouvrier /** Damien MERCIER – educateur spécialisé

• Essonne

(1ère) **Yves THORAVAL – préparateur mécanique retraité /** Michèle POHYER – enseignante
(2e) **Dominique BAZINET – électronicienne /** Jean-Philippe ROY – enseignant
(3e) **Sylvie LIRONCOURT – employée Sécurité sociale /** Bernard FAUVERTE – conducteur de métro
(4e) **Michel TURMEL – cheminot /** Patrick GAYRAUD – ajusteur
(5e) **Nicole POUPINOT – agent EDF-GDF /** Didier PAXION – enseignant
(6e) **Jacques MAZARS – ouvrier SNCF /** Françoise CLEMENT – assistante sociale
(7e) **Jean-Jacques CAMPINI – technicien de maintenance /** Maurice AMZALLAG – agent SNCF
(8e) **Joël BROSSAT – cheminot /** Ghislain DOMENECH – instituteur
(9e) **Michel CREMEY – ouvrier ajusteur /** Michel DEZILEAU – technicien EDF-GDF
(10e) **Roland HAUTIN – agent technique /** Jacques VILLERIOT – agent EDF-GDF

• Hauts-de-Seine

(1ère) **Michel BRETON – agent technique /** Dominique GESLAIN – conducteur de bus
(2e) **Jean-Paul MACE – électromécanicien /** Michel FABRE – instituteur
(3e) **Anne-Marie SCHWARTZ – traductrice technique /** Eliane MOUSTROU – employée de Sécurité sociale
(4e) **Philippe MARSAULT – cheminot /** Georges MALZIEUX – ouvrier qualifié
(5e) **Richard PERCEVAULT – technicien /** Mireille LAMBERT – infirmière
(6e) **Danièle CASSETTE – postière /** Maurice CONNESSON – enseignant
(9e) **Jean-Pierre MAURICE – technicien /** Philippe LARRAT – technicien
(10e) **Françoise BRUNET – secrétaire /** Anne-Marie SADE – aide-soignante
(11e) **Louis PIROIS – technicien en pré-retraite /** Juliette SAUVANAUD – institutrice
(12e) **Robert LARCHER – cheminot /** Francis LUCET – ingénieur
(13e) **Louis ORHAN – employé d'assurances /** Malika GUEDJALI – employée d'assurances

• Seine-saint-Denis

(1ère) **Serge LE BALC'H – ouvrier /** Francis CHRETIEN – cheminot
(2e) **Idilio VALDENEBRO – employé métallurgie /** José LOPEZ – V.R.P.
(3e) **Michel JOUANNIN – dessinateur industriel /** Chantal DEMAY – employée d'assurances
(4e) **Philippe GAILLARD – ajusteur /** Gabrielle CAPRON – enseignante
(5e) **Alain ROULAUD – dessinateur industriel /** Didier CRAFFE – ouvrier
(6e) **Arlette LAGUILLER – employée de banque /** Armonia BORDES – employée dans la chimie
(7e) **Germaine BAUER – employée de banque /** Patrick POIROT-BOURDAIN – enseignant
(8e) **Jean-Marie LENOIR – postier /** Christine MAZURIER – institutrice
(9e) **Jean-Louis GAILLARD – technicien chimie /** Jean-Paul BUROT – ouvrier du bâtiment
(10e) **Yves GUILLEMOT – ingénieur /** Marie-José TARRAGO – institutrice
(11e) **Sandra ROSENDALE – employée de banque /** Sylvie MILLION – employée de banque
(12e) **Patrick PENNETIER – employé de banque /** André CHRISTIAN – ouvrier
(13e) **Liliane ALLAIN – employée de banque /** Dominique PETITJEAN – enseignant

• Val-de-Marne

(1ère) **Daniel GENDRE – postier /** Anne BRIVARY – employée aux Chèques Postaux
(2e) **Christian LECAT – mécanicien /** Patrick GIL – contrôleur aérien
(3e) **Bernard BENYACAR – ouvrier SNCF /** Jean-François KING – agent EDF-GDF
(4e) **Daniel DEMARQUE – technicien /** Florence PINATO – employée de banque
(5e) **Véronique HUNAUT – employée d'assurances /** Daniel PILAUDEAU – postier
(6e) **Jacques DECOUPY – technicien chimiste /** Corinne ROETHLISBERGER – employée à La Poste
(7e) **Serge FRANCESCHINA – ouvrier chimiste /** Claudette BALLEYDIER – postière
(8e) **Annie RIEUPET – employée Chèques postaux /** Christian BOULLIAUX – employé d'assurances
(9e) **Raymond GABET – technicien chimiste /** Gisèle PERNIN – employée de bureau
(10e) **Danielle RICHE – technicienne chimiste /** Catherine GAUVAIN – infirmière
(11e) **Denis GUILLARD – postier /** André LANCTEAU – ouvrier motoriste
(12e) **Pascal BOUTET – mécanicien Aéronautique /** Maryse BOUCHE – employée de banque

• Val-d'Oise

(2e) **Christian BRISON technicien aéronautique /** Pascal CATHERINE – postier
(3e) **Raymond TAVERNIER – ajusteur /** Eric CASSAN – conducteur de bus RATP
(4e) **Jean-Claude BON – ouvrier ajusteur /** Georges VARTANIANTZ – enseignant
(5e) **Patrice CRUNIL – fraiseur /** Dominique MARIETTE – enseignant
(6e) **Yves COTTENÇON – ajusteur /** Jean AMISSE – préposé manutentionnaire Poste
(7e) **François DELOBELLE – technicien /** Denis CAMUS – ouvrier fraiseur
(8e) **Mohamed EL MARBATI – technicien /** Catherine ABIET – documentaliste
(9e) **Jérôme CAREY – ouvrier /** Monique DABAT – agent SNCF

• Réunion

(1ère) **Didier LOMBARD – agent EDF /** Paul TECHER – préposé PTT
(5e) **Jean-Yves PAYET – technicien agricole /** Marie-Elise GRONDIN – chômeuse

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT : UN CITOYEN PEU CIVIL

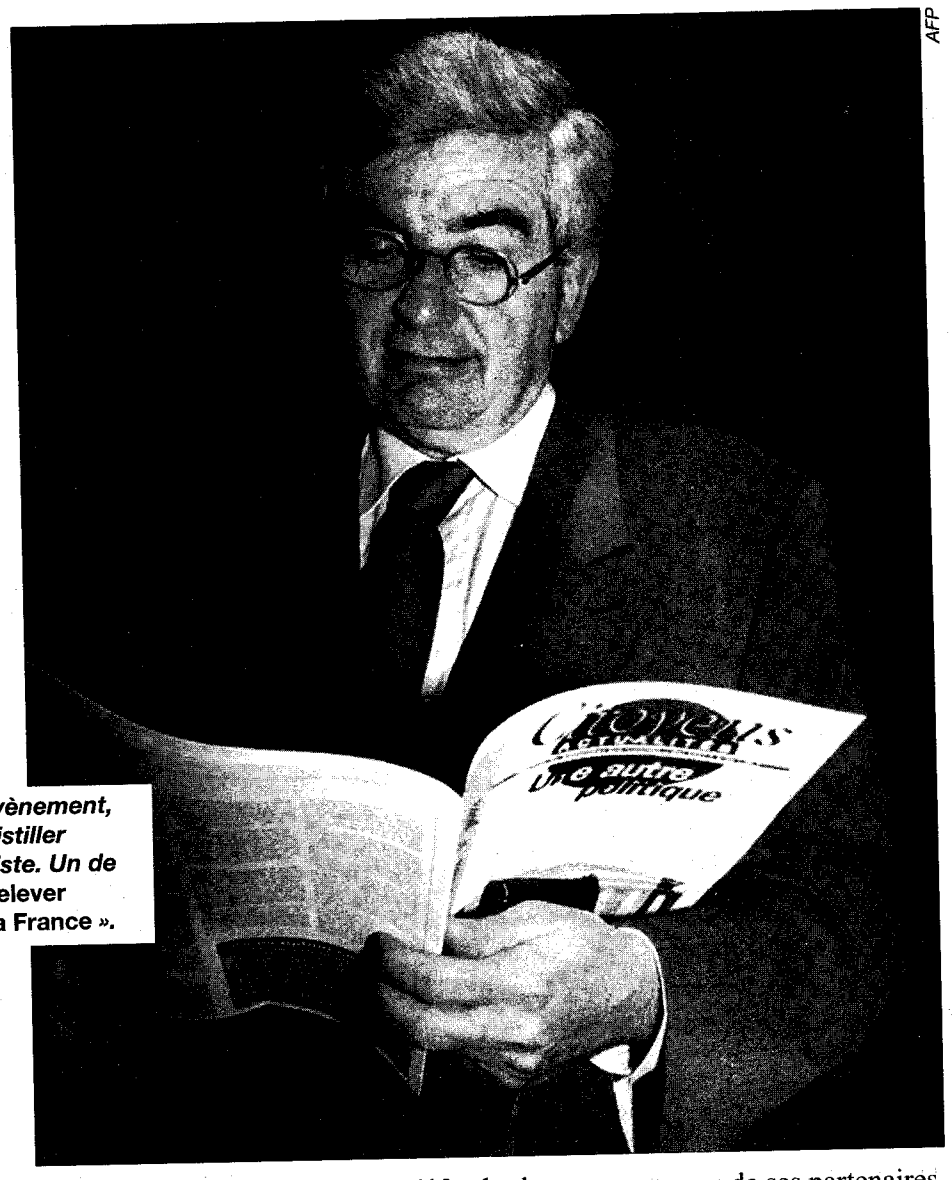

AFP

Jean-Pierre Chevènement, toujours prêt à distiller le venin nationaliste. Un de ses slogans : « Relever la gauche avec la France ».

Le PCF et le Mouvement des Citoyens (MDC) de Jean-Pierre Chevènement ont signé un accord électoral qui porte sur 44 circonscriptions. Dans 14 d'entre elles, le Parti Communiste s'efface devant un candidat du Mouvement des Citoyens et n'aura donc pas dans ces circonscriptions de candidat titulaire. Dans les 30 autres, les candidats du PCF auront un suppléant MDC. Cela déroge à la pratique traditionnelle du PCF qui se présentait dans toutes les circonscriptions, expliquant qu'au premier tour « on se compte sur son identité propre, son programme ». Désormais donc les dirigeants PCF considèrent que choisir le MDC ou leur parti, cela n'a pas grande importance.

L'Humanité du 2 mai précise que les deux formations réaffirment la nécessité de « *rompre avec toute politique de rigueur et d'austérité imposant de nouveaux sacrifices au nom du passage à l'euro et du pacte de stabilité budgétaire* ». Si on lit bien, l'austérité, sans l'euro, serait, elle, acceptable.

Mais l'austérité n'a pas attendu cet euro, pour être mise en place par des gouvernements de gauche – auxquels participa le Parti Communiste de 1981 à 1984. Quant à Jean-Pierre Chevènement, il y participa aussi comme ministre de la Recherche et de la Technologie de 1981 à 1982, puis ministre de la Recherche et de… l'Industrie, de 1982 à 1983, dans une période où se concoctait le plan acier, avec ses milliers de suppressions de postes programmées, avant de devenir ministre de l'Éducation nationale en 1984, puis en 1988 ministre de la Défense. Lorsqu'il démissionna de ce poste en 1991, en pleine guerre du Golfe, au nom « *d'une certaine idée de la République* », cela n'avait rien à voir avec un rejet de la politique de l'impérialisme français, mais bien plus avec ses ambitions personnelles. D'ailleurs durant son passage au ministère de la Défense, les interventions militaires en Afrique, aux Comores, au Gabon, au Rwanda, au Zaïre ne cessèrent pas.

Tout cela est occulté aujourd'hui. Le Parti Communiste et d'autres, dont la LCR, présentent cet homme qui fut dans tous les mauvais coups du PS comme un homme de paix… et même comme un homme à la gauche… du PS. Ce ne serait pas une performance, mais ce n'est même pas le cas.

Énarque, Jean-Pierre Chevènement se pose comme un franc-tireur. Mais il n'en est pas à un retournement près, pourvu que cela serve sa carrière politique. Il faut néanmoins lui reconnaître une constante : celle du nationalisme. Dans sa jeunesse en pleine guerre d'Algérie, il fonda un groupe baptisé « Patrie et Progrès » et avouait une certaine sympathie pour Maurras, le maître à penser de l'Action Française. Dans les années 1960 il déclarait « *si l'Algérie française avait été possible, j'aurais été pour. Mais il suffit de voir les regards des musulmans pour comprendre* ».

Il entra à la SFIO au moment où elle s'était déconsidérée par son rôle dans la sale guerre d'Algérie. En 1971, il apporta les voix de son courant minoritaire, le CERES, à François Mitterrand pour qu'il puisse faire main basse sur le Parti Socialiste. Et lorsque Mitterrand accéda au pouvoir, Chevènement troqua sans état d'âme la défroque de leader d'une prétendue aile gauche du PS, contre des postes ministériels. Soucieux de défendre les valeurs de la France et même ses symboles cocardiés, il réintroduisit, quand il fut au ministère de l'Éducation nationale, l'éducation civique dans les écoles, et agit pour que les élèves redécouvrent les valeurs de *la Marseillaise*…

Après son départ du gouvernement, en 1991, sous prétexte de défendre l'indépendance nationale contre l'hégémonie américaine, il mena bataille contre « *la politique d'abandon nationale conduite depuis 1981* »… par ses ex-amis socialistes, avant, en 1993, de lancer le Mouvement des Citoyens.

Depuis, Chevènement pose au pourfendeur patenté – mais il n'est pas le seul dans ce créneau – du traité de Maastricht et de la monnaie unique, ce qui renforce aux yeux de ses partenaires, guère regardants il est vrai, son image d'homme à gauche.

Voilà donc l'homme que les dirigeants du PCF et d'autres présentent comme une des composantes de la gauche, dont les partisans seraient dignes du suffrage et de la confiance des travailleurs et des électeurs de gauche.

Mais si les dirigeants du PCF ne veulent pas voir les différences, et c'est significatif de leur part, il n'en sera pas de même des travailleurs, des électeurs de gauche, qui n'ont pas perdu la mémoire, qui peuvent affirmer leur volonté de se positionner résolument dans le camp des travailleurs communistes en votant, le 25 mai, pour les candidats de Lutte Ouvrière, là où ils sont présents.

René CYRILLE

CALVET, OU LES HUILES QUI FONT LES LOIS

Jacques Calvet, PDG de Peugeot-Citroën, ne sera FINALEMENT pas candidat aux législatives : dans la circonscription qu'il avait choisie (Levallois en banlieue parisienne, cet ex-fief de Balkany que la droite tient pour acquis), le candidat investi par la majorité a refusé de lui céder la place.

Dommage, Calvet ne pourra ajouter ce nouveau titre à sa carrière. Mais lui qui est, ou a été, administrateur voire PDG d'une ribambelle de sociétés (dont la BNP) n'avait pas attendu ces élections législatives et n'en avait pas besoin pour avoir une influence politique. Haut fonctionnaire à l'origine, il a été, par exemple, chef de cabinet de Valéry Giscard d'Estaing de 1970 à 1974, juste avant que celui-ci soit élu président. Un parcours qui n'est pas sans rappeler celui du PDG de l'autre grande firme automobile, Renault – Louis Schweitzer –, lui aussi ancien haut fonctionnaire ayant pantouflé à la tête d'entreprises après avoir dirigé le cabinet d'un certain Fabius de 1981 à 1986.

L'un, Calvet, est de droite, l'autre, Schweitzer, est de gauche, mais pour les travailleurs dont l'un et l'autre suppriment les emplois, la différence ne saute pas aux yeux. Et pour cause ! Ces gens sont au service bien rémunéré d'une bourgeoisie qui s'achète les grands commis de l'État ou les élus dont elle a besoin.

Les membres de la famille Peugeot – 17e plus grande fortune de France avec 7,8 milliards de francs – sont inconnus du grand public, ils n'ont pas de marionnette aux Guignols de l'Info, mais ce sont eux qui tirent en partie les ficelles du pouvoir en tant que patrons du « patron » de PSA, Calvet. Comme leurs pareils, ils n'ont pas, eux, à se donner la peine de courir après telle ou telle circonscription pour avoir du poids et ils en ont bien plus que n'importe quel député, chef de cabinet ministériel et même ministre pour ce qui concerne la vie et les conditions d'existence de dizaines de milliers de travailleurs et leurs familles.

Car ce n'est pas au Parlement, mais dans les conseils d'administration que se font les lois, que se décide le sort de villes, de régions entières, quand les actionnaires décident de licencier ou de fermer une entreprise.

P.L.

La journée d'action des routiers

ASSEZ D'ÊTRE ROULÉS !

AFP

Un barrage filtrant de routiers à Bordeaux, le 5 mai dernier.

Lundi 5 mai, les routiers salariés étaient appelés par les fédérations CGT et FO à participer à une journée d'action, pour le respect des engagements pris lors du mouvement de novembre dernier en faveur de la retraite à 55 ans. Les deux syndicats qui, contrairement à la CFDT et aux autonomes du FNCR, n'ont pas signé l'accord sur les retraites du 11 avril dernier, y associaient aussi la question des salaires et des horaires, qui restent en litige avec la majorité des patrons du secteur.

Pour la CGT et FO, l'accord sur la retraite à 55 ans est trop restrictif. Selon FO, sur 120000 routiers, 3 500 devraient en théorie y avoir droit. Mais en pratique, ils ne seront au mieux que 350 ou 400. En effet, le départ en retraite devait se faire initialement pour des routiers totalisant 25 ans de volant sur un véhicule d'au moins 3,5 tonnes.

Mais l'accord a rajouté des restrictions : les employeurs excluent les chauffeurs qui ne conduisent plus à l'âge du départ retenu sans s'occuper des raisons (chômage, mutation, promotion). Les chauffeurs qui n'ont pas effectué toute leur carrière dans des entreprises dites «à compte d'autrui» en sont également écartés dès lors qu'ils ont dû travailler dans des sociétés industrielles effectuant leurs transports elles-mêmes.

Par ailleurs, cet accord exclut aussi les chauffeurs de cars. Du coup, ceux-ci étaient nombreux dans la journée d'action. Mais les routiers étaient également bien présents dans les barrages filtrants organisés autour de plusieurs grandes villes : Lille, Montpellier, Perpignan, Nîmes, Toulouse, Rennes, Mulhouse, Bordeaux (où un délégué FO a trouvé la mort en glissant du marche-pied d'un camion tandis qu'il tentait de convaincre un routier non-gréviste).

Lors de la fin de la grève, le vendredi 29 novembre dernier, les routiers en lutte avaient levé les barrages, après avoir obtenu en théorie la retraite à 55 ans, une prime de 3 000F (en compensation d'une revendication de salaires que les patrons refusaient de lâcher) et une redéfinition plus favorable des heures travaillées, précisée dans un décret gouvernemental et applicable en théorie à compter du 1er janvier 1997.

Sur ces trois points, la majorité des patrons n'a pas tenu parole, et ils se sont défilés pour payer; une habitude dans cette branche où les patrons respectent aussi peu leurs engagements que le code du travail. On reste loin de la revendication de 10000F mensuels pour 200 heures travaillées et bien des routiers touchent en réalité entre 2500F et 7000 F, car là aussi le travail «flexible» ou à temps partiel fait des ravages.

«*On s'est fait avoir*», disent les routiers les plus combatifs qui ont le sentiment, justifié, d'avoir été grugés en novembre dernier et d'avoir repris avec des promesses parties en fumée. Et chez quelques-uns l'idée que les patrons tricheurs mériteraient une bonne leçon fait son chemin : «*Cette fois, il ne faudra pas compter sur notre naïveté*», disent quelques-uns tandis que, côté patronal, on espère désamorcer ce mécontentement en étendant l'accord du 11 avril aux chauffeurs de cars.

L'État non plus ne fait pas de cadeau. Un syndicaliste CGT est en prison depuis le 26 novembre dernier. Il risque 10 ans de privation de liberté et 1 million de francs d'amende pour avoir participé à un barrage qui s'était opposé à coups de poing à un camionneur non-gréviste qui voulait le forcer.

On voit ce que vaut la parole des patrons et à quoi sert l'État. La prochaine fois qu'ils se mettront en lutte, les routiers devront s'en souvenir.

Jacques FONTENOY

CE QUE VEULENT LES PATRONS : TOUJOURS PLUS DE FLEXIBILITÉ

Ce que l'on désigne par «flexibilité», c'est-à-dire la plus grande liberté pour les patrons de moduler à leur guise le temps de travail en fonction des besoins de la production, en fonction des commandes, gagne du terrain dans tous les secteurs de l'économie. Contrats à durée déterminée (CDD), intérim, temps partiels deviennent monnaie courante et constituent l'un des principaux modes de recrutement.

Les chiffres sont parlants. En 1996, près de 8 embauches sur 10 dans les entreprises de plus de 50 salariés se sont faites en contrats précaires (dont 74% en CDD). Aujourd'hui, 360 000 personnes travaillent en intérim contre 240 000 en 1990. 500000 sont des «contrats-aidés», travailleurs sous-payés dont le patronat peut se séparer sans contraintes, du jour au lendemain. Les maîtres en la matière sont les patrons du commerce, de la grande distribution, qui embauchent entre 60000 et 70000 personnes en contrat à durée déterminée chaque année sur un total de 600 000 employés. L'industrie automobile, elle aussi, utilise de plus en plus l'intérim. Par exemple l'entreprise Renault de Douai, dans le Nord, compte plus de 700 intérimaires pour un effectif de 4 000 salariés environ. Dans la construction navale, aux Chantiers de l'Atlantique, c'est pire encore, en fonction des bateaux à livrer.

Le service public n'est pas en reste. La Poste, par exemple, multiplie les contrats à durée indéterminée intermittente (CDII) de 800 heures par an. Souvent, le salarié est prévenu la veille pour le lendemain; et le salaire, bien sûr, varie selon les heures effectuées. Même chose pour des milliers de maîtres-auxiliaires de l'Éducation nationale qui n'ont pas tous un emploi, voire travaillent quelques heures sur plusieurs établissements.

Pour accroître ses profits, pour augmenter la rentabilité financière des services publics, dans la perspective de les faire reprendre par le secteur privé, le patronat et l'État veulent une main-d'œuvre disponible à tout moment, quitte à s'en défaire aussi à tout moment. Dans cette offensive de démantèlement du droit du travail, les gouvernements successifs, de droite comme de gauche, ont fait à tour de rôle «le sale boulot» pour reprendre une expression employée il y a quelque temps par l'ex-Premier ministre socialiste Mauroy.

Mais cette politique, loin de créer des emplois, a abouti à plus de chômage, plus de précarité, et à une réduction des revenus de ceux qui arrivent à trouver du travail. Selon un responsable de l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires), «*en matière d'aménagement du temps de travail, d'élargissement du recours au contrat à durée déterminée (CDD) et à l'intérim, le patronat a obtenu tout ce qu'il réclamait*» depuis des années.

Bien des patrons ne cachent pas leur ambition d'en avoir encore plus et même d'obtenir que l'on fasse table rase du code du travail.

La flexibilité, à force de tirer sur l'élastique, risque de leur revenir en pleine figure... Il est à souhaiter que ce soit le plus vite et le plus fort possible.

R.C.

Échos des entreprises

LES CHIFFRES QUI PARLENT... ET CEUX QU'ILS TAISENT

Comme chaque année à l'occasion du CCE du 1er trimestre, Michelin publie quelques chiffres sur l'état de l'emploi dans l'entreprise.

Rien de surprenant : près de 400 emplois en moins, de 1995 à 1996, dans toutes les usines du pays. Et une productivité toujours en hausse : de 1984 à 1996 elle a presque doublé, alors que les emplois dégringolaient de 45000 à 27000!

Mais il y a bien d'autres chiffres qui seraient éloquents et que les patrons gardent pour eux : c'est tout ce que cela leur rapporte, aux patrons et aux actionnaires.

Exiger la transparence des comptes, interdire aux entreprises qui font des milliards de profits, comme Michelin, de supprimer des emplois, voilà le plan que les travailleurs devraient imposer pour lutter véritablement contre le chômage!

TRAVAIL PRÉCAIRE, UNE VALEUR EN HAUSSE

Avec deux fois plus de CDD en 1996 qu'en 1995, Michelin est bien à l'image de tout le patronat, avide d'une main-d'œuvre «flexible», éjectable à tout moment.

Quant aux prévisions pour 1997 : 100 (!) embauches d'ouvriers envisagées dans tout le pays, Michelin ne précise même pas si c'est en CDD ou en CDI.

Extraits du bulletin* Lutte Ouvrière *Michelin Joué-lès-Tours

Espagne

UNE NOUVELLE RÉFORME POUR FACILITER LES LICENCIEMENTS

Le 9 avril dernier la confédération patronale espagnole et les deux syndicats majoritaires (UGT et Commissions Ouvrières-CCOO) ont présenté un pré-accord sur la réforme du droit du travail qu'ils négocient, officiellement du moins, depuis le 20 janvier. La majeure partie des politiciens et les médias se vantent de l'effort de négociation des deux parties (patronale et syndicale) mais se gardent de souligner qu'en réalité la négociation a été marquée par le chantage permanent du gouvernement, qui menaçait d'imposer sa propre réforme s'il n'y avait pas accord ou si l'accord n'était possible que sur un projet de réforme trop douce. Les syndicats ont accepté non seulement ce chantage mais la totalité de l'orientation imposée par les patrons et le gouvernement.

Les syndicats signent pour la compétitivité

Ainsi il a été fréquent dans le cours des négociations de lire des déclarations de dirigeants syndicaux soulignant l'importance de parvenir à un accord « *pour améliorer la compétitivité de nos entreprises* ». Il n'y a donc pas à s'étonner que ces mêmes dirigeants, après avoir dénoncé pour la galerie l'intention des patrons « *d'abaisser purement et simplement le coût des licenciements* », l'aient négocié et finalement accepté. Le résultat est un accord tellement satisfaisant pour les intérêts patronaux que le ministre du Travail lui-même s'est donné le luxe de déclarer que la réforme que le gouvernement préparait était plus douce que celle signée par les syndicats et qu'il ne pensait pas, lui, diminuer les indemnisations pour licenciement (chose que l'accord prévoit).

Effectivement les patrons ont atteint leur objectif principal : diminuer le coût des licenciements. Cela sera possible grâce à la reconnaissance, à son avantage, de causes de licenciements dites « objectives » (pour motifs économiques, productifs, d'organisation ou de production). Ainsi il suffira au patron pour licencier d'invoquer, même pas des pertes, mais simplement la nécessité de résoudre des difficultés qui empêchent le bon fonctionnement de l'entreprise, son bon positionnement sur le marché, son adaptation à la demande ou sa réorganisation. Ce « licenciement objectif », élargi et explicité, requiert seulement une indemnisation de vingt jours de salaire par année d'ancienneté au lieu des 45 jours du licenciement qui n'a pas ce type de justification.

La réforme introduit un nouveau contrat « indéterminé » destiné aux jeunes entre 18 et 29 ans, aux chômeurs depuis plus d'un an, aux personnes de plus de 45 ans, aux handicapés, et la conversion de contrats temporaires en contrats fixes avec licenciements plus faciles que dans les traditionnels contrats à durée indéterminée, c'est-à-dire une indemnisation de 33 jours par année d'ancienneté au lieu de 45. La réforme ouvre la possibilité pour le patron de remplacer les actuels travailleurs en fixe par d'autres moins chers à licencier, et cela pas seulement pour les travailleurs concernés par le nouveau contrat « indéterminé ». Tout autre travailleur âgé de 30 à 44 ans et non handicapé qui resterait un an au chômage ou finissant un contrat temporaire pourra être embauché avec le nouveau contrat « indéterminé ». Bonne affaire pour les patrons, au prix de sacrifices supplémentaires pour les travailleurs.

Cette capitulation syndicale se place dans un contexte où, selon les syndicats eux-mêmes, les indemnisations pour licenciement atteignent tout juste 1% du coût global du travail et où 97% des contrats officiellement enregistrés ne prévoient pas d'indemnisations pour licenciements.

Précarité toujours

Face à toutes ces attaques contre les travailleurs, les syndicats ont présenté comme un grand succès arraché au patronat le fait d'en finir avec la précarité du travail et présentent cet accord comme un pas vers la stabilité de l'emploi. Ils justifient cela par le remplacement du contrat dit d'apprentissage, un contrat temporaire destiné aux jeunes, par un autre contrat, temporaire lui aussi, dit de formation, qui contient davantage de garanties. Mais la grande injustice des contrats d'apprentissage est remplacée par une autre. Ainsi, en 1996, 184 577 contrats d'apprentissage ont été signés contre 2 523 626 contrats pour travaux et services et 2 784 008 contrats temporaires, pour aléas de production qui constituent dans leur ensemble 60% de l'embauche. Ces contrats temporaires, qui ne prévoient pas l'indemnisation pour licenciement, seront maintenus, de même que la grande majorité des 18 modalités d'embauche à la disposition des patrons.

Le chômage et la précarité du travail ne seront pas résolus en abaissant le coût des licenciements et en rendant toujours plus flexible le marché de l'emploi. Les responsables de cette situation sont les patrons qui, pour obtenir d'énormes bénéfices, imposent aux travailleurs le chômage et la dégradation de leurs conditions de travail et de vie. C'est ainsi que, au moment où il y a 3 490 000 chômeurs, des entreprises comme ABENGOA, une grande entreprise de composants électriques, ont atteint un bénéfice record et que la Banque Bilbao Vizcaya a obtenu les plus grands bénéfices de toute l'histoire bancaire espagnole. Et ils osent encore dire qu'ils ont des problèmes pour embaucher !

Guyane

INDÉPENDANTISTES EMPRISONNÉS

Vendredi 2 mai, la cour d'appel de Fort-de-France (Martinique) a confirmé la mise en détention prononcée contre cinq Guyanais, de même qu'elle a rejeté les demandes de mise en liberté présentées par deux autres dirigeants syndicaux de l'UTG (Union des Travailleurs Guyanais). Au total, sur les dix jeunes et militants indépendantistes guyanais déportés en Martinique depuis la mi-avril par l'administration coloniale, neuf restent donc écroués. Ils devraient prochainement comparaître pour une tentative d'incendie contre la villa du procureur de Cayenne.

En fait, toute cette affaire reflète le désir de vengeance des représentants et des complices de l'impérialisme français, face à tous ceux qui, en Guyane, ont participé aux émeutes d'octobre-novembre 1996. Ayant dû céder en partie aux revendications de la jeunesse scolarisée qui avait été à l'origine de ces manifestations, l'administration coloniale n'a pas voulu s'avouer vaincue. Depuis, préfet, magistrats et policiers ont multiplié les provocations à l'égard de la population guyanaise. En attestent les arrestations puis les déportations, dans des conditions humiliantes, de jeunes et de militants indépendantistes connus, la répression sauvage des manifestations de soutien et la mise en état de siège de Cayenne par des forces de l'ordre appuyées d'engins blindés.

C'est que les colons comme les représentants de l'État français savent bien qu'en Guyane, ils sont assis sur une poudrière. Outre les tensions provoquées par le mépris, l'arrogance et le racisme qu'ils affichent à l'égard de la population autochtone, le luxe des quartiers blancs constitue une provocation permanente pour les populations qui s'entassent dans les bidonvilles, tandis que la jeunesse ne voit pas d'issue dans une région où le chômage frappe 25 à 30% de la population.

Si l'impérialisme français a pu jusque-là maintenir sa présence par la force et la répression, les explosions de colère répétées sont là pour témoigner que les masses pauvres guyanaises ne sont pas prêtes à s'incliner.

Roger MEYNIER

Au sommaire de
LUTTE DE CLASSE
n°27
(avril 1997)

- France – Combattre le Front National ou parader avec lui?
- Albanie – De la pauvreté à la révolte
- Turquie – Quand l'armée pose au défenseur de la laïcité et de la démocratie
- États-unis – La reprise économique : une « embellie » pour quelques-uns, mais des nuages qui s'amoncellent pour la majorité de la population
- Tribune de la minorité – Vilvorde et l'Europe

Prix : 10F – Envoi contre 12F en timbre

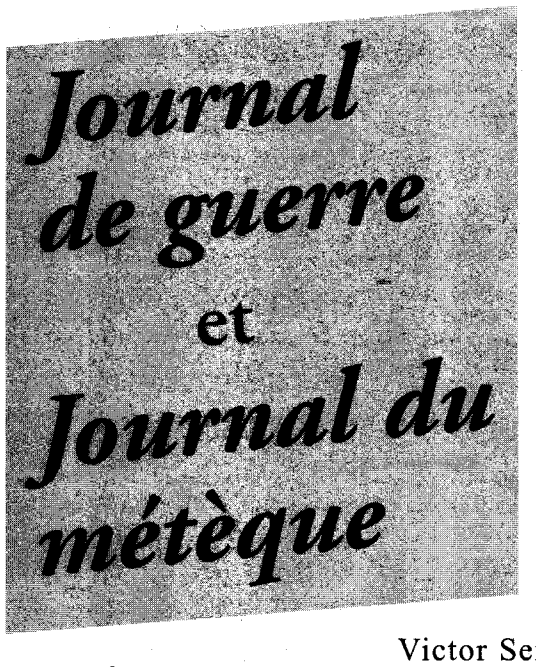

de Jean Malaquais

Les Éditions Phebus ont entrepris de publier l'œuvre de Jean Malaquais. Elles avaient déjà publié récemment *Les Javanais*, roman qui valut à l'auteur une critique élogieuse de Trotsky, ainsi que le prix Renaudot. Elles continuent leur publication avec ces deux journaux, qui se situent pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Jean Malaquais, de son vrai nom Jan Malacki, Juif polonais issu d'un milieu intellectuel, arriva en France en 1926. Il se lia avec André Gide, qui apprécia ce jeune écrivain impertinent, admira Victor Serge, et entreprit d'écrire en prenant pour sujet les tourments de la société de son époque, ce qui le fait qualifier par les éditeurs de « Céline de gauche ».

En 1939, bien qu'étranger (il se refusa d'ailleurs toute sa vie à demander la nationalité française), il fut incorporé dans l'armée française (on promit d'ailleurs la naturalisation à ces soldats). Mais à la suite de la défaite de mai 1940, il fut fait prisonnier et, ne voulant pas se retrouver emmené en Allemagne, il s'enfuit. Dès mai 1940, devenu pour le régime de Vichy et ses lois antisémites un « métèque », il se cacha à Marseille, d'où il mit deux ans à obtenir un visa pour l'Amérique du Sud.

Dans ses journaux, on trouve, pêle-mêle, des notes sur sa vie quotidienne, sur les événements, et sur la vie littéraire. Il montre ainsi le nationalisme, qui au début de la guerre abêtit la plupart des soldats, mais aussi la misanthropie qui le saisit envers les autres soldats de son régiment, paysans venus des fins fonds de leur campagne, et qui le fait s'interroger sur la solidité de ses sentiments de solidarité. Il relate aussi comment ses supérieurs, un peu ébahis, s'enquièrent en décembre 1939 de ce soldat qui vient de recevoir un prix littéraire…

Puis c'est la défaite, l'exode, sa fuite. Le *Journal d'un métèque* relate la progression des lois contre les Juifs dans la France de Vichy, le ralliement de la presse et de certains intellectuels à Pétain, et montre le petit monde d'écrivains, d'artistes, pour la plupart juifs, qui à Marseille

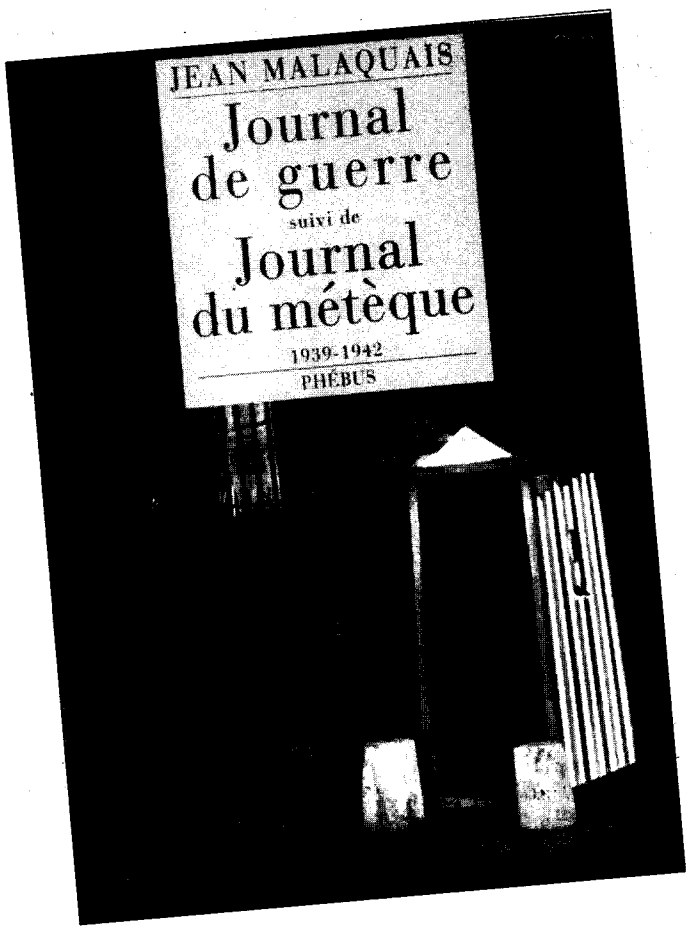

essaient d'obtenir un visa pour l'étranger. Jean Malaquais n'est pas tendre pour André Breton, dont les causeries littéraires qu'il mène à Marseille l'exaspèrent, et apprécie plus l'aide matérielle de Giono et de Gide.

Ce *Journal de guerre* et *Journal du métèque* sont en tout cas une évocation vécue de cette période, pleine de réflexions que l'on partage facilement, et que l'on lit avec intérêt.

Nelly MEYER

Journal de guerre, suivi de Journal du métèque *de Jean Malaquais, éd. Phébus, 337 p., 135 F.*

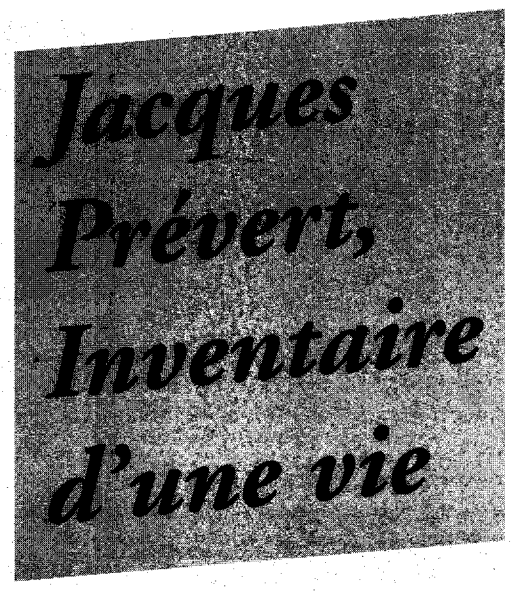

de Bernard Chardère

A l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de Jacques Prévert, les éditions Gallimard publient, dans la collection « Découvertes » un « inventaire de sa vie » pour reprendre le titre donné à l'ouvrage, repris lui-même du titre d'un de ses poèmes fameux.

Écrivain engagé, dont le parti pris contre la religion, l'armée et la bourgeoisie n'a jamais faibli tout au long de sa vie, Jacques Prévert a toujours affiché sa solidarité avec le monde du travail, les pauvres, tout en exerçant sa verve contre la bêtise, les préjugés imbéciles et leurs représentants dans cette société.

Né avec le siècle, le jeune Prévert avait pris en grippe, dès son plus jeune âge, la bigoterie d'un grand-père royaliste, paroissien bon teint de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Une brève instruction religieuse acheva d'en faire un anticlérical définitif.

Après des années de bohème, pendant lesquelles il fréquenta les surréalistes comme André Breton (avec qui il finit par rompre), Prévert se lança dans l'écriture et le théâtre militant. Il participa au Groupe Octobre, dans les années 1930, troupe de théâtre engagée qui jouait un répertoire de pièces, de sketches, de textes, les uns plus provocateurs que les autres, devant un public de travailleurs et de militants, trouvant refuge dans les maisons des syndicats. Le groupe monta également des spectacles pour les grévistes.

Prévert fréquenta cinéastes et acteurs, tels Yves Allégret et Raymond Bussières. Lors d'un voyage en URSS avec le Groupe Octobre, Prévert, Allégret et Duhamel refusèrent de signer un éloge de Staline.

La poésie de Jacques Prévert, révolté par l'exploitation, est vivante, expressive, touche par sa simplicité et son humour, tendre parfois ou corrosif quand il s'agit d'épingler l'arrogance bourgeoise, la bêtise et l'ignorance de ses valets, d'attaquer l'appétit pour la gloriole des galonnés, de pourfendre l'obscurantisme des religieux et de la religion.

Prévert eut aussi une riche activité de scénariste et de dialoguiste de cinéma. De *Quai des Brumes* aux *Visiteurs du soir*, et à ces *Enfants du Paradis* qui ne cessent encore aujourd'hui de nous ravir, il reste remarquablement vivant, un quart de siècle après sa disparition.

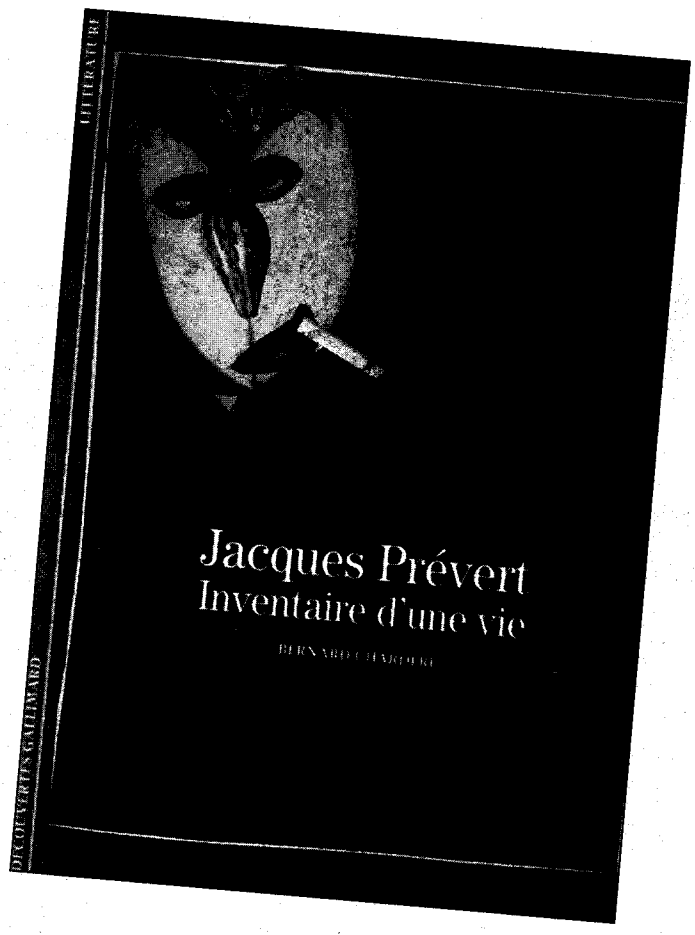

L'illustration de ce volume, comme de tous ceux de cette collection, ajoute à la chaleur de cette biographie d'un homme chaleureux. Ce plaisant « inventaire » d'une vie d'homme pour qui la poésie ne signifiait pas la fuite hors du temps, de ses problèmes, de ses combats, donne envie de lire et de relire ses poèmes, et de revoir les films auxquels il a contribué.

René CYRILLE

Jacques Prévert, Inventaire d'une vie, *de Bernard Chardère, Découvertes Gallimard, 128 p. 79 F.*

Grande-Bretagne

Le retour des Travaillistes au pouvoir

VICTOIRE DE BLAIR PAR DÉFAUT

Une victoire par défaut

Cela faisait des mois que tous les sondages donnaient les Travaillistes gagnants après quatre défaites électorales consécutives, face à un Parti Conservateur usé et déconsidéré auprès de son propre électorat par 18 années de pouvoir. Le sentiment général était qu'il fallait en finir avec le Premier ministre Major et sa clique, et pour cela voter pour leurs seuls rivaux crédibles, les travaillistes. La victoire de ces derniers aux élections du 1er mai n'a donc surpris personne. En revanche, le nombre record de sièges raflés par les vainqueurs semble avoir pris de court toute la classe politique.

Une « marée pourpre » ?

En particulier, la nuit du vote a été marquée par des scènes mémorables où de hauts dignitaires du Parti Conservateur au pouvoir ont brusquement perdu leur arrogance habituelle pour céder à la colère ou aux larmes à l'annonce de leur mise au rancart – scènes qui ont d'ailleurs fait l'objet de toutes les discussions le lendemain, bien plus que la victoire des Travaillistes elle-même.

Avec 419 sièges sur un total de 659, le Parti Travailliste de Tony Blair a en effet remporté la plus forte majorité parlementaire de son histoire. Quant aux Conservateurs , réduits à 163 sièges, ils n'ont jamais été aussi faibles depuis… 1832.

La presse et la classe politique ont aussitôt parlé de « marée pourpre » – puisque l'emblème officiel travailliste est passé du rouge du mouvement ouvrier au pourpre… des rois et des cardinaux. Mais au vu des résultats en voix, c'est un langage qui ne fait que dissimuler la signification réelle de la victoire travailliste.

En effet, les Travaillistes remportent 43 % des suffrages, c'est-à-dire à peine plus que la moyenne des voix des Conservateurs lors des quatre élections précédentes, et bien moins que la moyenne des scores du Parti Travailliste dans les années 1945-1970, où il perdit pourtant quatre élections sur huit. Et si Blair rafle 63 % des sièges, malgré ce score relativement modeste, c'est parce que le scrutin uninominal à un tour a amplifié de façon considérable le déplacement de voix conservatrices vers les travaillistes, au détriment (pour une fois) du Parti Conservateur qui, avec 31 % des voix, n'obtient que 25 % des sièges.

Black-out sur les abstentions

Mais surtout cette élection a battu un record historique que médias et politiciens se sont bien gardés de mentionner : celui des abstentions qui, avec 29 %, sont à leur plus haut niveau depuis les années de crise de l'entre-deux-guerres.

Par comparaison avec les dernières élections de 1992, environ trois millions d'électeurs en plus se sont abstenus cette fois-ci. Parmi eux se trouvent sans doute des électeurs Conservateurs qui ont ainsi exprimé leur désapprobation ou tout simplement n'ont pas jugé bon de voter dans une élection de toute façon perdue.

Mais l'augmentation de l'abstention a été de très loin la plus forte dans les bastions ouvriers urbains du Parti Travailliste. Alors que dans ces circonscriptions, 10 % des voix, selon les sondages à la sortie des bureaux de votes, se sont déplacées des Conservateurs vers les travaillistes, dans environ la moitié d'entre elles le nombre des voix Travaillistes a baissé. Autrement dit, une partie de l'électorat travailliste de 1992 a choisi de s'abstenir. Comme ce phénomène est particulièrement sensible dans les régions les plus durement touchées par le chômage et la montée de la misère, il est plus que probable que ces abstentions-là viennent de l'électorat ouvrier.

Ce n'est d'ailleurs pas là un phénomène nouveau. Il était déjà visible localement lors des élections de 1987, et de façon plus généralisée lors des élections de 1992. Ce phénomène, bien que difficile à chiffrer, n'a donc fait que s'amplifier lors de ces dernières élections.

Et comment s'en étonner ? À force de multiplier les gestes à l'égard de la bourgeoisie, d'abandonner une à une les revendications sociales qui avaient fait son originalité dans le passé, et par la même occasion tous les symboles qui le reliaient à son passé issu du mouvement ouvrier, le parti de Blair a répandu déception et dégoût dans les classes les plus pauvres, et cela avant même qu'on le voie vraiment à l'œuvre au pouvoir.

Blair fourbit ses armes

Dans la nuit du scrutin, on a pu entendre Blair présenter son parti comme celui du « *peuple tout entier* » – lui qui, quelques jours avant, disait encore qu'il était devenu « *le parti du monde des affaires* ». Il est vrai que dans la salle de gala devant laquelle Blair prononçait son discours, les 1 300 invités comprenaient la bonne société londonienne, dont Richard Branson, le milliardaire play-boy, cinquième fortune du pays et ancien enfant chéri de Thatcher. Blair n'entendait pas, bien sûr, s'associer ainsi aux aspirations des classes laborieuses, mais les doucher une fois de plus, en s'affirmant comme le promoteur d'une « *Grande-Bretagne une et indivisible* », où les conflits de classe n'auraient plus cours et dont les intérêts seraient ceux des milliardaires comme Branson et des grandes entreprises.

Comme en a témoigné le discours de Blair, les dirigeants Travaillistes sont sans doute un peu inquiets des illusions que leur énorme majorité au Parlement pourrait susciter dans les classes populaires. Sans doute auront-ils été un peu rassurés par l'absence quasi totale de manifestations spontanées d'enthousiasme dans les rues au cours de la nuit des élections, ce qui est inhabituel.

Mais déjà, la composition du gouvernement de Blair donne le ton de la politique à venir. Ainsi la réforme du système de protection sociale revient-elle à Frank Field, un ponte travailliste connu pour ses attaques contre la « fainéantise » des jeunes chômeurs. Le numéro deux de la justice est un ami personnel de Blair, ancien avocat des Houillières lors des procès qu'avaient intentés les syndicats lors des fermetures de mines de 1992. Les relations avec les syndicats et l'introduction du salaire minimum vont à un ancien dignitaire de la droite syndicale, dans le cadre du ministère du Commerce et de l'Industrie – et non dans celui de l'Emploi, ce qui est en soi tout un symbole.

Les « réformes radicales » dont Blair s'est fait le champion, pour rendre le marché du travail plus « flexible » sont donc en route, tout comme d'ailleurs la nouvelle vague de licenciements que préparent les grandes entreprises depuis quelques mois. Et ce n'est pas la signature par la Grande-Bretagne de la Charte sociale européenne, avec les mesures symboliques qu'elle contient, qui y changera quelque chose. Reste à savoir comment les travailleurs, dont bon nombre espèrent quand même un répit du gouvernement Blair, réagiront à ces nouvelles attaques.

François ROULEAU

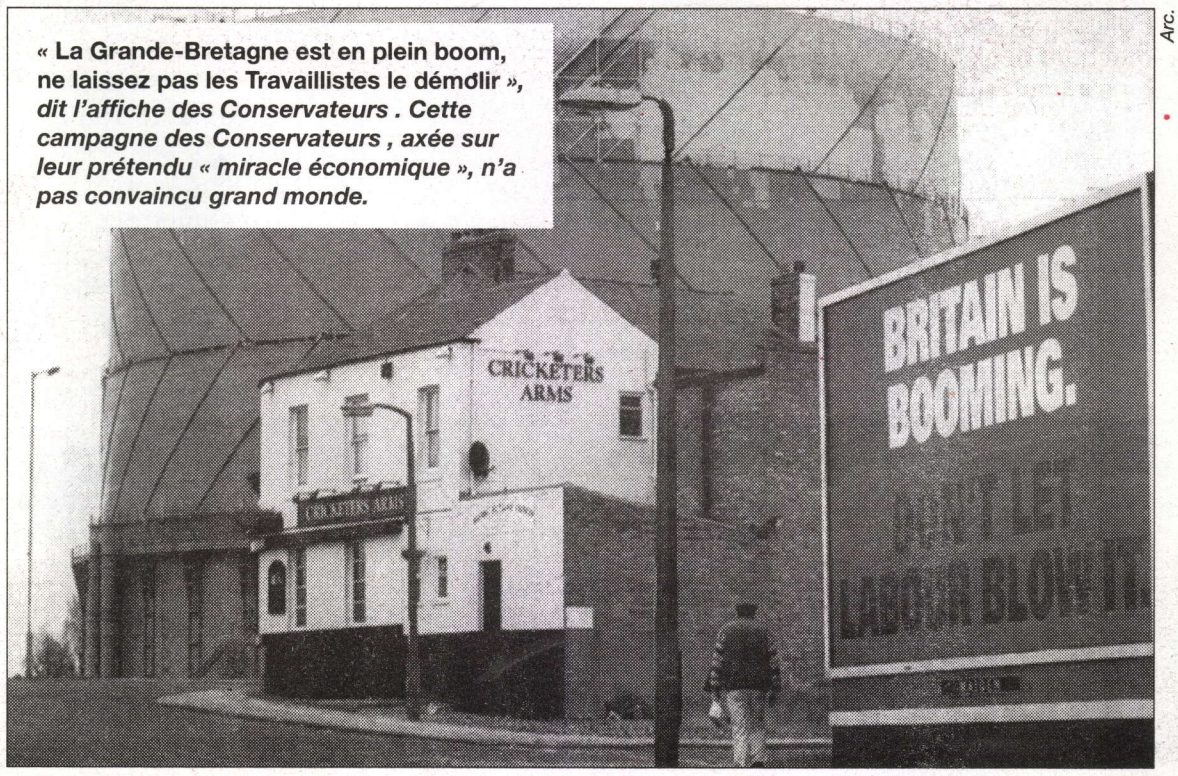

Arc.

« La Grande-Bretagne est en plein boom, ne laissez pas les Travaillistes le démolir », dit l'affiche des Conservateurs . Cette campagne des Conservateurs , axée sur leur prétendu « miracle économique », n'a pas convaincu grand monde.

Une affiche des Conservateurs :
« Oui ça a fait mal, mais ça a marché » !

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995